



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 226

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-77379-9

## Document de recherche

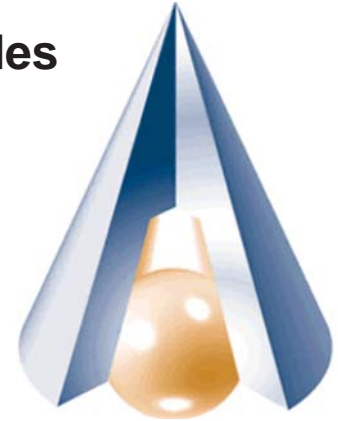
Direction des études analytiques  
Documents de recherche

# Antécédents familiaux et accès aux études postsecondaires : Que s'est-il passé pendant les années 1990?

par Ross Finnie, Christine Laporte et Eric Lascelles

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail  
24-F Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



*Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.*



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

# **Antécédents familiaux et accès aux études postsecondaires : Que s'est-il passé pendant les années 1990?**

**par Ross Finnie, Christine Laporte et Eric Lascelles**

**11F0019 N° 226  
ISSN : 1205-9161  
ISBN : 0-662-77379-9**

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail  
24-F, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6  
Statistique Canada  
et  
École d'étude des politiques, Université Queen's

## **Comment obtenir d'autres renseignements :**

Service national de renseignements : 1 800 263-1136

Renseignements par courriel : [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)

**Août 2004**

Ross Finnie est chercheur universitaire et professeur adjoint à l'École d'étude des politiques de l'Université Queen's et boursier invité à Statistique Canada. Il est l'auteur-ressource du présent document et on peut le joindre à l'École d'étude des politiques, Université Queen's, Kingston (Ont.), K7L 3N6, par téléphone au (613) 533-6000, poste 74219, par télécopieur au (613) 533-6606 ou par courriel à [ref@qsilver.queensu.ca](mailto:ref@qsilver.queensu.ca). Christine Laporte est économiste à Statistique Canada. Eric Lascelles travaillait comme chercheur à Statistique Canada lors de la préparation de ce document. Les auteurs tiennent à remercier Alex Usher et John Myles de leurs commentaires.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas forcément celles de Statistique Canada.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

*Also available in English*

## **Table des matières**

I.	Introduction .....	5
II.	Recension des écrits .....	6
III.	Données .....	8
	III.1 Enquête auprès des sortants et Enquête auprès des jeunes en transition .....	8
	III.2 Mesures de participation .....	10
	III.3 Autres variables employées dans l'analyse .....	11
	III.4 Tendances des variables explicatives .....	12
IV.	Analyse descriptive .....	13
	IV.1 Tendances des taux globaux de participation .....	13
	IV.2 Taux de participation selon le niveau de scolarité des parents .....	14
	IV.3 Taux de participation selon le type de famille .....	16
	IV.4 Taux de participation selon la province .....	17
V.	Modèles .....	17
	V.1 Spécifications des modèles .....	17
	V.2 Résultats des modèles .....	18
V1.	Conclusion .....	22
	Bibliographie .....	46

## **Résumé**

Le présent document fait état de nouvelles données sur les relations entre l'accès aux études postsecondaires et les antécédents familiaux. Plus précisément, nous nous appuyons sur l'Enquête auprès des sortants (EAS) et l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) pour analyser les taux de participation d'abord en 1991 puis, près d'une décennie plus tard, en 2000. Globalement, les taux de participation aux études postsecondaires ont augmenté au cours de cette période. Toutefois, la participation est étroitement liée au niveau de scolarité des parents, et si elle s'est accrue pour les personnes dont les parents sont très scolarisés (notamment ceux qui ont fait des études universitaires), la participation a augmenté de façon moins sensible ou, dans certains cas (particulièrement chez les hommes), a même diminué pour les personnes dont les parents sont moins scolarisés. L'« effet » déjà marqué du niveau de scolarité des parents sur l'accès aux études postsecondaires s'est raffermi au cours des années 1990. Les taux de participation sont aussi fortement liés au type de famille. Cependant, si les personnes issues de famille biparentales continuent de jouir d'un avantage par rapport aux personnes issues de familles monoparentales dirigées par la mère, l'écart a généralement diminué durant les années 1990, particulièrement lorsque la mère a fait des études universitaires. Nous avons également dégagé certaines tendances intéressantes selon la province.

**Mots clés :** accès aux études postsecondaires, scolarité plus élevée

## **I. Introduction**

Comment l'accès aux études postsecondaires varie-t-il selon les antécédents familiaux? Comment les taux de fréquentation collégiale et universitaire des personnes dont les parents ont des niveaux de scolarité peu élevés (et généralement des revenus peu élevés) se comparent-ils à ceux des personnes issues de familles plus scolarisées et mieux nanties? Quelle est l'incidence du type de famille—familles biparentales et familles monoparentales—à ce chapitre? Dans quelle mesure la participation aux études postsecondaires varie-t-elle d'une province à l'autre? Comment les taux de participation aux études postsecondaires et les tendances de participation selon les antécédents familiaux ont-ils généralement évolué au fil des ans?

Ces questions et d'autres enjeux connexes restent d'actualité pour deux raisons principales. La première raison est l'égalité des chances : l'accès aux études collégiales ou universitaires doit être aussi facile pour les personnes issues de milieux moins favorisés sur le plan socioéconomique que pour les personnes plus favorisées à ce chapitre. La deuxième raison, liée à la première, est que le rendement économique national est largement tributaire des ressources humaines dont dispose le pays. Il est donc essentiel que les membres les plus doués de la société puissent poursuivre des études postsecondaires, peu importe leurs antécédents familiaux.

La pertinence de ces questions est encore plus manifeste après une décennie marquée par de fortes hausses des droits de scolarité, la modification considérable des programmes d'aide financière aux étudiants, les contraintes budgétaires importantes des établissements d'enseignement postsecondaire, la baisse puis la remontée du revenu familial et l'augmentation du nombre de familles monoparentales, et ce, au moment même où le diplôme d'études collégiales ou universitaires s'impose, plus que jamais auparavant, comme un facteur essentiel de la réussite sur le marché du travail<sup>1</sup>.

Le présent document vise à faire état des résultats d'une analyse empirique de l'accès aux études postsecondaires en 1991 et, près d'une décennie plus tard, en 2000. Plus précisément, nous nous appuyons sur l'Enquête auprès des sortants (EAS) et l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) pour présenter des statistiques descriptives et des modèles de régression permettant de déterminer qui a accès aux études supérieures et comment ces relations se sont transformées au cours de la dernière décennie. Deux définitions de l'accès sont utilisées : i) l'accès à toute forme d'études postsecondaires (c.-à-d., des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle aux universités) et ii) l'accès aux études universitaires. Nous employons donc une définition large de l'accès et une définition plus restreinte visant ce que l'on considère généralement comme le niveau « supérieur » des études postsecondaires auquel l'accès est habituellement plus limité. Nous nous attachons à l'incidence du niveau de scolarité des parents et du type de famille, et notre analyse porte également sur les différences interprovinciales. Les résultats de l'ensemble de l'analyse sont répartis selon le sexe.

Globalement, les taux de participation aux études postsecondaires ont généralement augmenté au cours de la période observée. Toutefois, la participation est étroitement liée au niveau de scolarité

---

1. Voir Finnie, Schwartz et Lascelles (2003) pour une description des changements récents de l'enseignement postsecondaire se rapportant à l'accès en général et au régime d'aide financière aux étudiants en particulier.

des parents, et si elle s'est fortement accrue pour les personnes dont les parents sont très scolarisés, la participation a augmenté de façon moins sensible ou, dans certains cas (particulièrement chez les hommes), a même diminué pour les personnes dont les parents sont moins scolarisés. Il semble donc que l'« effet » déjà marqué du niveau de scolarité des parents sur l'accès aux études postsecondaires se soit raffermi au cours des années 1990.

Le type de famille a également une incidence importante sur les taux de participation. Cependant, dans ce cas-ci, les tendances sont inversées : les personnes issues de famille biparentales continuent de jouir d'un avantage par rapport à celles issues de familles monoparentales dirigées par la mère, mais l'écart a généralement diminué durant les années 1990, particulièrement lorsque la mère a fait des études universitaires. Nous avons également dégagé certaines tendances intéressantes selon la province.

## **II. Recension des écrits**

L'accès aux études postsecondaires au Canada fait l'objet de nombreuses publications. Pour ce qui est de l'analyse documentaire, Looker (2001) présente un aperçu récent des travaux réalisés et fait état des recommandations sur le plan des politiques. Looker et Lowe (2001) et Seddon (2001) résument également les principales conclusions et relèvent certaines lacunes dans les ouvrages publiés, tandis que Junor et Usher (2002) font un portrait général du système actuel d'enseignement postsecondaire et abordent en détail les enjeux relatifs à l'accès.

En ce qui a trait aux études traitant de sujets plus cernés, de Broucker et Lavallée (1998a) ont cherché à déterminer, à la lumière de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), si le niveau de scolarité des parents exerce une influence sur la situation des enfants. Ces auteurs observent que le « capital intellectuel hérité » (c.-à-d. le niveau d'instruction des parents) se traduit par des niveaux de scolarité plus élevés chez les enfants. Finnie et Meng (2002) examinent le niveau de scolarité dans le cadre d'une analyse du revenu à plusieurs équations fondée sur le fichier de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement. Ces auteurs concluent que le niveau de scolarité des parents, le statut des parents au regard de l'immigration et la province ont tous une incidence sur les résultats en éducation des hommes. Knighton et Mirza (2002) s'appuient sur les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) pour montrer que le niveau de scolarité des parents et le revenu familial sont, tous deux, des facteurs déterminants de taille quant à la participation aux études postsecondaires.

Christofides, Cirello et Hoy (2001) se servent des données de l'Enquête sur les finances des consommateurs pour analyser les effets des droits de scolarité et concluent que ces droits ne semblent pas avoir d'incidence sur les tendances de participation aux études postsecondaires selon les caractéristiques sociales. Ces résultats tranchent avec les allégations des étudiants, fondées sur l'EAS et rapportées par Foley (2001), selon lesquelles les coûts de l'éducation *constituent effectivement* un obstacle important à la poursuite d'études postsecondaires.

Parmi les études pertinentes de Statistique Canada, notons celles de Zhao et de Broucker (2001, 2002). Ces chercheurs observent, à la lumière des données de l'EDTR, des écarts relativement

minces au chapitre de la participation selon le revenu familial lorsque tous les niveaux de l'enseignement postsecondaire sont pris en considération, mais des écarts nettement plus sensibles lorsque seules les études universitaires sont analysées. Corak, Lipps et Zhao (2003) indiquent que les personnes issues de familles à revenu élevé sont beaucoup plus susceptibles de poursuivre des études universitaires, mais que le fossé entre les familles à revenu élevé et à faible revenu pour ce qui est de la participation semble se refermer. Bouchard et Zhao (2000) analysent l'évolution des taux de participation aux études universitaires à partir des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1986 à 1994. Selon ces auteurs, les taux de participation ont augmenté à tous les niveaux socioéconomiques, mais de façon plus marquée pour le groupe intermédiaire. Le niveau supérieur se classe au deuxième rang à cet égard et le groupe de niveau socioéconomique inférieur prend la dernière place. Les taux comparatifs affichent donc des courbes irrégulières d'un type de famille à l'autre, et l'analyse selon les écarts absolus ou selon les écarts relatifs vient compliquer encore davantage l'examen des changements. Par ailleurs, la taille restreinte des échantillons et la comparabilité imparfaite des données pour les deux périodes limitent quelque peu la valeur de ces comparaisons.

Frenette (2002), dont l'analyse se fonde également sur les données de l'EDTR, examine l'incidence de la distance par rapport à l'établissement d'enseignement et conclut que les taux de participation aux études postsecondaires, particulièrement au niveau universitaire, sont largement conditionnés par la distance entre le lieu de résidence et l'établissement d'enseignement postsecondaire, surtout dans le cas des étudiants à faible revenu pour qui les obstacles financiers connexes se font vraisemblablement sentir avec plus de force. Andres et Krahn (1999) de même qu'Andres et Looker (2001) observent, à partir d'enquêtes longitudinales menées auprès des jeunes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse, que les jeunes en milieu rural affichent des niveaux de scolarité inférieurs à ceux des jeunes des milieux urbains.

S'appuyant sur l'Enquête auprès des sortants (EAS) et l'Enquête de suivi de 1995, Finnie, Sweetman et Lascelles (2003) utilisent un modèle récursif par blocs qui traite les résultats en matière d'études secondaires comme des variables intermédiaires permettant aux antécédents d'exercer une influence sur l'éducation postsecondaire, de sorte que les variables relatives aux antécédents—notamment le niveau de scolarité des parents, l'ethnicité, le statut au regard de l'immigration et la province de résidence—peuvent avoir des effets à la fois directs et indirects. À la lumière des mêmes données, de Broucker et Lavallée (1998b) concluent que la profession des parents et l'appui des parents à l'égard de l'éducation de leurs enfants ont une incidence sur le niveau de scolarité. Butlin (1999, 2002) se fonde lui aussi sur l'EAS pour analyser une vaste gamme de corrélations entre les études postsecondaires, les antécédents familiaux et les résultats sur le plan des études secondaires.

Les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition n'étant disponibles que depuis peu, seulement deux recherches les ont employées jusqu'à maintenant pour analyser l'accès aux études postsecondaires. Raymond et Rivard (2003) examinent l'effet des droits de scolarité et d'autres facteurs sur la décision de poursuivre ou non des études postsecondaires et concluent que ces droits n'exercent pas une influence considérable sur l'accès aux études de ce niveau. Tomkowicz et Bushnik (2003), pour leur part, analysent les parcours menant aux études postsecondaires chez les jeunes de 20 ans.

On sait donc déjà beaucoup de choses sur l'accès aux études postsecondaires et les antécédents familiaux. Cependant, notre analyse de l'évolution de ces relations au cours des années 1990 à l'aide de deux sources de données directement comparables comble une lacune importante dans les ouvrages publiés.

### **III. Données**

#### **III.1 Enquête auprès des sortants et Enquête auprès des jeunes en transition**

Le présent article est axé sur l'Enquête auprès des sortants (EAS) de 1991 et l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) de 2000, deux enquêtes menées par Statistique Canada. Puisque ces deux enquêtes visent les mêmes groupes d'âge à deux périodes différentes, on peut considérer l'EJET—pour les fins du présent document—comme un cycle ultérieur de l'EAS réalisée neuf ans plus tôt.

Le premier cycle de l'EAS a été effectué d'avril à juin 1991 auprès des jeunes âgés de 18 à 20 ans. Les principaux objectifs de l'enquête étaient de déterminer les taux de décrochage scolaire au secondaire au Canada et d'établir des comparaisons entre les élèves du secondaire qui avaient terminé leurs études (diplômés), ceux qui poursuivaient leurs études (persévérants) et ceux qui avaient abandonné leurs études avant leur terme (sortants). La base de sondage de l'EAS s'est fondée sur les fichiers des allocations familiales visant une période de cinq ans (de 1986 à 1990). On estimait à l'époque que ces fichiers fournissaient la liste la plus complète des jeunes âgés de moins de 15 ans au Canada<sup>2</sup>. On a ensuite mis au point un plan de sondage stratifié à partir des variables figurant dans ces fichiers : l'âge, la province de résidence et la situation en regard des paiements (une variable susceptible d'isoler les sortants). L'échantillon cible constitué comptait 18 000 personnes âgées de 18 à 20 ans provenant des dix provinces. De ce nombre, 9 460 jeunes ont été interviewés au premier cycle et 6 284 au second<sup>3</sup>.

L'EJET a été réalisée de janvier à avril 2000 auprès d'un groupe de jeunes également âgés de 18 à 20 ans. L'enquête a été conçue pour permettre un ensemble plus vaste d'analyses des grandes transitions dans la vie des jeunes, notamment le passage entre les études, la formation et le travail. Pour cette cohorte de l'EJET (l'enquête comporte également une cohorte de jeunes âgés de 15 et 16 ans), la population cible est formée des résidents des dix provinces du Canada nés entre 1979 et 1981, le plan d'échantillonnage étant fondé sur l'Enquête sur la population active

---

2. Pour plus de renseignements sur la méthodologie de l'EAS, voir Gilbert et Devereaux (1993).

3. Bien qu'on ait mené une enquête ultérieure de suivi de l'EAS, on se limite dans la présente analyse à l'information tirée de l'enquête initiale de 1995, de manière à n'utiliser que des données directement comparables à celles de l'EJET pour ce qui est de l'âge des répondants. Finnie, Sweetman et Lascelles (2003) de même que Butlin (1999, 2002) ont eu recours aux données de l'enquête de suivi aux fins de leurs analyses axées sur l'EAS. On planifie actuellement une enquête de suivi pour l'EJET, de sorte qu'on pourra utiliser cette enquête de suivi et celle de l'EAS pour examiner la participation aux études postsecondaires sur une période plus longue.



(EPA)<sup>4</sup>. Au total, on a communiqué avec 29 164 personnes, et l'effectif final de l'échantillon s'est chiffré à 22 378 jeunes<sup>5</sup>.

Notre analyse se limite aux jeunes de 19 et 20 ans qui ne poursuivent plus d'études secondaires afin de réduire au minimum les problèmes associés à la fréquentation d'une école secondaire<sup>6</sup>. La restriction relative à l'âge (c.-à-d. l'exclusion des jeunes âgés de 18 ans) a deux effets sur l'analyse. Premièrement, un nombre considérable de jeunes commencent leurs études postsecondaires plus tardivement, de sorte que nos données ne couvrent pas tous les étudiants potentiels de niveau postsecondaire. Toutefois, des vérifications établies à partir de l'EAS permettent de conclure que la structure générale de la poursuite d'études postsecondaires selon les antécédents familiaux change peu lorsque les personnes plus âgées sont prises en considération dans l'analyse. Nos résultats devraient donc bien résister à cette restriction. Quoiqu'il en soit, l'inclusion des jeunes de 18 ans ou la restriction encore plus marquée de la population aux jeunes de 20 ans seulement (les résultats de ces scénarios figurent en annexe) ne modifie pas les principaux résultats de façon sensible.

Deuxièmement, certains jeunes, surtout les Ontariens âgés de 19 ans, n'ont pas terminé leurs études secondaires, ce qui met en lumière les problèmes que l'on vient de mentionner pour justifier l'exclusion des jeunes de 18 ans dans le cadre de l'analyse. À l'inverse, le système québécois des CÉGEP confère à cette province un taux élevé de participation globale aux études postsecondaires parce qu'il accueille des étudiants plus jeunes, mais un taux plus faible de participation aux études universitaires parce qu'il retarde l'entrée des jeunes à l'université par rapport aux systèmes des autres provinces. Nous tenons compte de ces effets au moyen d'un ensemble approprié d'interactions province-âge.

Nous avons réduit au minimum les autres restrictions relatives à l'échantillon pour assurer une analyse aussi représentative que possible de tous les étudiants potentiels au niveau postsecondaire. Nous n'avons donc exclu que les jeunes ayant déclaré ne pas avoir fait d'études secondaires au Canada, ceux qui sont arrivés au pays après l'âge de 10 ans, ceux qui ont fourni des réponses ambiguës, les répondants associés à des valeurs manquantes ou à certaines réponses « ne sait pas » ou « sans objet » pour les variables clés utilisées dans l'analyse. Il s'agit là d'un nombre très faible d'observations dans chacun des cas.

---

4. Pour plus de renseignements sur la méthodologie de l'EJET, voir Statistique Canada (2003).

5. L'EJET comporte un ensemble de poids de rééchantillonnage permettant de tenir compte des effets des caractéristiques de l'enquête en ce qui a trait à la mise en grappes et à la stratification. Malheureusement, le recours à ces poids fait en sorte qu'il est impossible d'utiliser les procédures normales de bon nombre de programmes statistiques courants. Ce problème influe sur le choix de notre modèle statistique, comme on le verra plus loin.

6. L'exclusion des jeunes qui poursuivent toujours des études secondaires a pour effet de biaiser les résultats en fonction du taux de participation ultérieure de ces jeunes à des études postsecondaires par rapport au taux observé dans l'ensemble de la population. Si, à l'inverse, on considère les jeunes qui suivent toujours des études secondaires comme des non-participants aux études postsecondaires, on introduit de fait un biais par défaut dans les taux de participation, tandis qu'on introduira un biais par excès si l'on présume que tous les élèves actuels du secondaire poursuivront des études postsecondaires.

Les échantillons ainsi constitués comprennent 6 037 observations dans le cas de l'EAS et 13 517 dans le cas de l'EJET. Dans la mesure où l'échantillon de l'EJET est nettement plus important que celui de l'EAS, les résultats de l'EJET tendent à se caractériser par des erreurs-types plus faibles.

### **III.2 Mesures de participation**

Les variables précises utilisées pour indiquer la participation aux études postsecondaires sont les suivantes : i) toute forme d'études postsecondaires ii) études universitaires—chacune d'entre elles s'opposant à la variable « pas d'études postsecondaires ». Chacune des mesures est une variable-indicateur (0-1) représentant la participation au niveau indiqué ou à un niveau inférieur (ou pas d'études). La mesure la plus large couvre toutes les formes d'études postsecondaires, notamment les programmes de certains collèges privés de formation, les programmes de formation professionnelle et de formation aux métiers, les programmes des collèges communautaires et essentiellement tout autre programme à unités reconnu dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants (il s'agit de programmes d'une durée minimale de dix semaines menant à un certificat ou à un diplôme). La catégorie « études universitaires » couvre non seulement les programmes de premier cycle, mais aussi tous les autres programmes des cycles supérieurs ou d'études professionnelles, bien que les participants à ces programmes soient peu nombreux dans notre échantillon (ce qui n'est pas surprenant compte tenu de l'âge des répondants). Les étudiants inscrits à plus d'un type (« niveau ») de programme sont comptabilisés dans le niveau d'études le plus élevé.

Le fait que la catégorie « études postsecondaires » couvre les études universitaires, qui constitue la seconde catégorie, signifie que nous employons dans un premier temps une définition large, puis une définition plus restreinte de l'accès. Cette façon de procéder permet une interprétation plus claire des résultats, particulièrement dans le contexte des modèles, qu'une méthode axée sur des définitions s'excluant mutuellement (p. ex., formation professionnelle et formation aux métiers, études collégiales et études universitaires)<sup>7</sup>. Nous présentons également, en annexe, un ensemble choisi de taux de participation visant uniquement les études collégiales pour permettre aux lecteurs de faire des comparaisons avec les résultats d'autres travaux de recherche.

Les variables du niveau de scolarité de l'EAS et de l'EJET servant à construire les mesures dans la présente analyse (études postsecondaires et études universitaires) diffèrent quelque peu, puisque l'EJET compte des catégories de réponse plus détaillées que l'EAS. Cependant, il est possible de rendre ces variables très comparables aux catégories disponibles, comme on l'explique en annexe.

---

7. Cette méthode nous permet d'utiliser deux spécifications simples de modèle, c'est-à-dire une définition large de l'accès, puis d'une définition plus cernée (études universitaires). On peut donc s'attendre à ce que les estimations des coefficients prennent généralement le même signe dans les deux équations, mais qu'elles soient plus élevées dans le second cas puisque les variables sous-jacentes ont un effet plus marqué sur la fréquentation universitaire que sur l'inscription à d'autres types de programmes d'études postsecondaires. La solution de rechange aurait consisté à utiliser un modèle logit multinomial, mais l'interprétation des résultats aurait été moins directe et les poids de rééchantillonnage de l'EJET aurait rendu problématique le recours à une telle méthode.

Pour les deux enquêtes, la variable de l'accès représente la *participation* aux études du niveau indiqué et pas nécessairement l'obtention d'un diplôme de ce niveau; ainsi, même si un participant abandonne un programme, le niveau d'études en question est pris en considération. Cette approche correspond à la définition habituelle de l'« accès » recensée dans les publications, à savoir la possibilité de *prendre part* à un programme d'études donné. La poursuite des études et l'obtention du diplôme, que l'on désigne couramment par le terme « persévérance », sont donc considérées comme des questions distinctes et ne sont pas abordées ici. En outre, cette définition de l'accès s'adapte bien à nos données, dans la mesure où les enquêtes visent des répondants relativement jeunes qui n'ont donc pas généralement eu le temps de terminer leurs études.

### **III.3 Autres variables employées dans l'analyse**

Le premier ensemble de mesures des antécédents familiaux employé dans la présente analyse se rapporte au niveau de scolarité des parents. Les différents niveaux retenus sont les suivants : sans diplôme d'études secondaires (c.-à-d. études secondaires non terminées)<sup>8</sup>, études secondaires (terminées), études collégiales (partielles ou terminées), études universitaires (partielles ou terminées) et ne sait pas. Nous présentons les taux de participation selon ces catégories dans la partie descriptive de l'analyse et intégrons ces mesures comme variables explicatives dans les régressions. Nous avons également mis au point une variable simple relative aux « années d'études » afin d'estimer une spécification de rechange du modèle dans laquelle les effets du niveau de scolarité des parents sont représentés par un seul paramètre<sup>9</sup>.

Ni l'EJET ni l'EAS ne recueillent de renseignements sur le revenu familial. Bien que cette lacune soit quelque peu décevante, elle résulte d'une décision délibérée des responsables de la question à Statistique Canada, ceux-ci ayant estimé que ces renseignements sont généralement peu fiables lorsqu'ils sont recueillis auprès de jeunes répondants. Par ailleurs, il est difficile de déterminer quels revenus il convient de comptabiliser<sup>10</sup>, puisque bon nombre de personnes vivent au sein de familles non traditionnelles, par exemple des familles reconstituées.

Un autre ensemble de variables nominales représente le type de famille du répondant au moment où celui-ci a fréquenté une école secondaire pour la dernière fois. Les catégories utilisées sont les suivantes : deux parents, mère seule, père seul et autre. On a également créé un ensemble de variables représentant l'interaction entre le type de famille et le niveau de scolarité des parents

---

8. La distinction entre ceux qui ont fait des études secondaires partielles et ceux qui n'ont pas fait d'études secondaires n'ajoute rien à l'analyse.

9. Cette transformation se fonde sur le nombre d'années généralement associé à chaque niveau d'instruction. La catégorie « sans diplôme d'études secondaires » est subdivisée en deux : la sous-catégorie « moins de la 9<sup>e</sup> année » se voit attribuer la valeur 8 et la sous-catégorie « études secondaires partielles », la valeur 10. La catégorie des « études secondaires » reçoit la valeur 12, celle des « études collégiales », la valeur 14, et celle des « études universitaires », la valeur 16. Cette transformation est conforme aux conventions établies.

10. Il conviendrait aussi de mesurer le revenu des parents à un stade commun, par exemple au moment de la décision de poursuivre des études postsecondaires, ce qui compliquerait encore davantage les problèmes de collecte des données.

pour permettre aux effets du niveau de scolarité des parents de varier en fonction de ces dimensions (et vice versa).

Une variable indiquant le statut du répondant au regard de l'immigration (représentant les personnes nées à l'étranger) a également été utilisée. Nous avons, en outre, mis à l'essai divers ensembles de variables représentant les antécédents ethniques des répondants, mais il n'a pas été possible de créer des variables directement comparables dans les deux bases de données, de sorte que celles-ci ont été éliminées de l'analyse finale. Bien que l'ethnicité constitue un aspect intéressant de l'accès aux études postsecondaires, l'inclusion de cette dimension dans les modèles n'a pas modifié de façon sensible les autres variables sur les antécédents faisant l'objet de la présente étude. Cette dimension a donc été mise de côté.

Enfin, nous avons inclus un ensemble de variables provinciales qui représentent la province dans laquelle l'étudiant a fréquenté une école secondaire pour la dernière fois. Nous avons aussi créé des interactions entre l'âge, d'une part, et l'Ontario et le Québec, d'autre part, pour tenir compte de la spécificité des systèmes d'enseignement de ces provinces, que nous avons discutée précédemment.

### **III.4 Tendances des variables explicatives<sup>11</sup>**

Les statistiques descriptives visant les variables employées dans l'analyse figurent au tableau 1. Elles prennent toutes des valeurs raisonnables. Une tendance importante se dégage de ces statistiques : la hausse manifeste des niveaux de scolarité des parents entre la réalisation de l'EAS (1991) et celle de l'EJET (2000). Dans la mesure où la participation aux études postsecondaires est associée positivement au niveau d'instruction des parents, nous pouvons nous attendre à ce que cette tendance ait, à elle seule, fait monter les taux d'accès au fil des ans.

Dans l'EAS, de 78 % à 79 % de l'ensemble des répondants vivaient dans une famille biparentale pendant leurs études secondaires, 12 % vivaient avec leur mère et de 3 % à 4 % vivaient avec leur père. Les jeunes femmes étaient légèrement plus susceptibles de vivre avec leur mère, et les jeunes hommes, avec leur père. Dans l'EJET, la proportion de jeunes vivant dans une famille biparentale a diminué, celle des jeunes vivant avec leur mère s'est accrue (de 14 % à 16 %) et la proportion de jeunes vivant avec leur père est restée stable par rapport aux résultats de l'EAS (de 3 % à 4 %). Les autres répondants se retrouvent dans d'autres situations, par exemple, ils vivaient seuls, avec un tuteur ou des amis. La proportion de ces répondants a légèrement diminué chez les

---

11. Tous les chiffres présentés dans cette section ont été pondérés adéquatement en fonction des spécifications de l'EJET et de l'EAS.

jeunes hommes et a baissé plus sensiblement chez les jeunes femmes. Nous hésitons toutefois à accorder beaucoup d'importance à ces transformations de la situation familiale sur la base de nos données, puisque les variables de l'EAS et de l'EJET desquelles cette information est tirée ne sont pas identiques. Les pourcentages obtenus et les tendances sont cependant conformes aux données d'autres sources<sup>12</sup>.

L'ensemble des variables provinciales employées dans les deux enquêtes cadre avec les résultats attendus et correspond aux statistiques démographiques officielles<sup>13</sup>.

## **IV. Analyse descriptive<sup>14</sup>**

### **IV.1 Tendances des taux globaux de participation**

Les taux globaux de participation sont présentés au tableau 2. Dans l'échantillon de l'EAS (1991), 51 % des jeunes hommes et 61 % des jeunes femmes de nos échantillons (c.-à-d. les jeunes de 19 et 20 ans) ont poursuivi des études postsecondaires sous une forme ou une autre. Ces pourcentages augmentent pour s'établir à 60 % et 73 %, respectivement, dans le cadre de l'EJET. Selon les données de l'EAS, 24 % des hommes et 28 % des femmes ont suivi des études de niveau universitaire; les résultats de l'EJET révèlent des pourcentages plus élevés, soit 28 % et 36 %, respectivement. Il convient de rappeler que les chiffres relatifs aux études postsecondaires couvrent tous les niveaux de l'enseignement supérieur, y compris le niveau universitaire, tandis que les résultats se rapportant aux études universitaires ne couvrent que ce niveau d'études<sup>15</sup>. On peut donc conclure que les taux de participation aux études postsecondaires ont augmenté au fil des ans.

Nous présentons également les taux de participation pour le niveau collégial (ou un niveau inférieur) seulement—en excluant donc le niveau universitaire. Ces taux sont présentés globalement et selon diverses caractéristiques, notamment le type de famille, le niveau de scolarité des parents et la province; ils figurent aux tableaux A.1 et A.2 en annexe. Pour des raisons évoquées ailleurs dans le document, nous estimons que cette catégorie donne une perspective moins intéressante que les catégories « études postsecondaires » et « études

---

12. Les variables de l'EAS sont relativement simples; elles sont associées à un nombre restreint de types de famille à partir desquels nous avons créé les catégories précitées. L'EJET, en revanche, comporte plus de 30 catégories distinctes. Bien que la plupart de ces catégories soient claires et bien définies, d'autres couvrent des situations plus obscures, par exemple, « mère adoptive et beau-père » et « garde partagée—mère biologique et autre », qu'il n'a pas été facile de classer.

13. Statistique Canada, CANSIM II, Tableau 051-0001.

14. Tous les résultats descriptifs et les résultats des modèles sont présentés pour les jeunes âgés de 20 ans (seulement) dans les tableaux B.1 à B.6 en annexe.

15. Les taux de participation peuvent être définis de diverses façons. Certaines mesures normalisées sont fondées sur le pourcentage de personnes d'un groupe d'âge donné (p. ex., les 18 à 24 ans) actuellement inscrits à un programme, d'autres sont axées sur le niveau de scolarité des adultes de tout âge. Les taux présentés ici ne concordent donc pas nécessairement avec les résultats publiés dans d'autres ouvrages.

universitaires » que nous avons retenues. Cependant, ces résultats complémentaires permettent d'établir des comparaisons avec les données d'autres travaux que certains lecteurs pourraient trouver utiles.

En ce qui a trait au sexe, les femmes affichent des taux supérieurs à ceux des hommes pour les deux mesures de participation aux études postsecondaires au cours des deux périodes, mais ont gagné du terrain entre 1991 et 2000. En chiffres absolus (premières colonnes de la section de droite du tableau 2), le taux de participation des femmes a augmenté de 12 et 8 points de pourcentage pour les études postsecondaires et les études universitaires, respectivement, comparativement à 9 et 4 points dans le cas du taux de participation des hommes. En chiffres relatifs, les femmes ont accru leur taux de participation de 20 % et 28 % pour les études postsecondaires et les études universitaires, respectivement, contre 17 % et 16 % pour les hommes—le fossé des sexes à ce chapitre s'est donc creusé, tant en termes relatifs qu'en termes absolus.

#### ***IV.2 Taux de participation selon le niveau de scolarité des parents***

La participation aux études postsecondaires est fortement liée au niveau de scolarité des parents, comme le montrent le tableau 3 et la figure 1. Dans le cas des familles biparentales, nous retenons le plus haut niveau de scolarité atteint par la mère ou le père. La figure 2 présente une comparaison des résultats de cette mesure et des résultats obtenus lorsqu'on utilise le niveau de scolarité moyen des deux parents, puis des cas où les deux parents ont le même niveau de scolarité. Ces trois mesures donnent lieu à des tendances similaires.

Dans presque tous les cas, des niveaux de scolarité supérieurs des parents sont associés à des taux supérieurs de participation tant aux études postsecondaires qu'aux études universitaires. Cette observation tient à la fois pour les hommes et pour les femmes ainsi que pour les répondants issus de familles biparentales et de familles monoparentales dirigées par la mère, et ce, dans les deux enquêtes.

La probabilité de poursuivre des études universitaires est, notamment, beaucoup plus élevée chez les enfants ayant des parents universitaires que chez les enfants dont les parents n'ont pas atteint ce niveau de scolarité. Dans presque tous les cas, les répondants dont l'un des parents a fait des études universitaires sont plus que trois fois plus susceptibles de suivre des études universitaires que ceux dont les parents n'ont pas terminé leurs études secondaires. Les tendances relatives à la participation aux études postsecondaires sont similaires mais moins prononcées.

Par ailleurs, ces écarts au chapitre de la participation aux études postsecondaires selon le niveau de scolarité des parents semblent s'être intensifiés au fil des ans. Si les taux de participation ont augmenté pour la plupart des catégories du niveau de scolarité des parents, ces variations sont généralement moins marquées, et sont même négatives, pour certaines catégories inférieures du niveau de scolarité, particulièrement dans le cas des hommes, alors qu'elles sont généralement plus fortes pour les niveaux de scolarité supérieurs, notamment pour les répondants dont les parents ont fait des études universitaires. Bref, il semble que les antécédents familiaux, du moins tels qu'ils sont mesurés par le niveau de scolarité des parents, se soient imposés comme un

facteur plus déterminant de l'accès aux études postsecondaires au cours des années 1990. Ce constat est confirmé, et se manifeste plus clairement en un certain sens, dans l'analyse de régression qui suit<sup>16</sup>.

Plus précisément, pour les hommes, les taux de participation à toute forme d'études postsecondaires en 1991 s'établissaient à 43,4 %, 52,6 %, 62,8 % et 72,0 %, respectivement, dans le cas des répondants dont les parents n'ont pas terminé d'études secondaires, ont terminé leurs études secondaires, ont fait des études collégiales et ont fait des études universitaires; en 2000, les taux correspondants se fixaient à 41,6 %, 51,2 %, 68,9 % et 81,0 %, respectivement (voir tableau 3). Les taux de participation ont donc fléchi pour les deux groupes inférieurs de niveau de scolarité, tandis qu'ils se sont considérablement accrus pour les groupes supérieurs. Pour ce qui est des femmes, les taux globaux de participation s'établissaient à 51,9 %, 58,9 %, 75,9 % et 83,0 % pour la première période, et à 55,1 %, 65,9 %, 80,6 % et 88,6 % pour la seconde. Ces taux ont donc augmenté dans tous les groupes, la plus faible hausse ayant été observée dans la catégorie inférieure du niveau de scolarité des parents, la plus forte, dans la catégorie supérieure, et des hausses intermédiaires ont été relevées dans les autres catégories. (Ces chiffres se rapportent aux jeunes issus de familles biparentales.)

Sur le plan des études universitaires, les quatre taux de participation pour les hommes (selon le niveau de scolarité des parents) se chiffraient à 13,0 %, 19,8 %, 28,9 % et 48,7 % au cours de la première période, et à 12,4 %, 18,3 %, 27,9 % et 52,5 % au cours de la seconde. Ces taux n'ont donc augmenté que pour les répondants dont les parents ont fait des études universitaires, et ont diminué pour les répondants ayant des parents moins scolarisés. Dans le cas des femmes, les taux de participation aux études universitaires se sont établis à 17,6 %, 27,1 %, 38,9 % et 50,4 % pour la première période, et à 17,9 %, 27,8 %, 39,5 % et 61,7 % pour la seconde. Ces taux sont donc restés essentiellement stables pour les trois catégories inférieures de niveau de scolarité, mais se sont considérablement accrues pour les répondantes dont les parents ont fait des études universitaires.

---

16. Ces résultats se démarquent quelque peu de ceux de Corak, Lipps et Zhao (2003), ces chercheurs ayant signalé des baisses du taux de participation des personnes issues de familles à revenu supérieur et intermédiaire et des hausses dans le cas des personnes issues de familles à revenu inférieur. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces différences. Premièrement, les données de ces chercheurs vont jusqu'à 1997 seulement. Deuxièmement, les auteurs utilisent le revenu familial et non le niveau de scolarité, ce qui peut se révéler particulièrement pertinent dans un contexte où le revenu familial a considérablement varié au cours de la période à l'étude. Troisièmement, la majeure partie de leur analyse se fonde sur les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs. La méthode d'échantillonnage des jeunes et d'appariement de ceux-ci aux antécédents familiaux adoptée dans le cadre de cette enquête fait en sorte que la base de données est sans doute moins systématiquement représentative de la population sous-jacente que ne le sont les bases de données de l'EAS et EJET utilisées dans la présente analyse. Enfin, ils ne tiennent pas compte de l'effet du type de famille, et les hausses observées pour les niveaux inférieurs de revenu reflètent vraisemblablement les augmentations visant les personnes issues de familles monoparentales signalées dans notre analyse (c.-à-d. que les résultats sont conditionnés, du moins partiellement, par le type de famille plutôt qu'uniquement par le revenu). Il importe également de souligner que les résultats obtenus par Corak, Lipps et Zhao semblent quelque peu incompatibles avec ceux dont font état Zhao et de Broucker. Ces derniers montrent, à la lumière des données de l'EDTR, un ordonnancement plus clair des taux de participation, particulièrement au niveau universitaire, selon le revenu familial pour la période s'étalant du début au milieu des années 1990.

Les tendances selon le sexe décrites précédemment pour l'ensemble des études postsecondaires sont largement reproduites ici : dans la plupart des cas, les taux de participation des hommes cèdent encore du terrain par rapport à ceux des femmes pour les divers niveaux de scolarité des parents. Plus particulièrement, en ce qui a trait à la poursuite d'études universitaires, les taux de participation des femmes ont légèrement augmenté pour les niveaux inférieurs de scolarité des parents, mais se sont nettement accrus pour les répondantes ayant des parents universitaires. Chez les hommes, par contre, les taux de participation aux études universitaires ont légèrement fléchi pour les niveaux inférieurs de scolarité des parents et ont augmenté de manière bien moins prononcée pour les répondants dont les parents ont fait des études universitaires. Ces tendances sont cependant moins nettes lorsqu'on considère l'accès à toutes les formes d'études postsecondaires. Les hommes accusent des baisses du taux de participation pour les deux groupes inférieurs du niveau de scolarité des parents alors que les femmes affichent des hausses à ce chapitre. Toutefois, pour les deux catégories supérieures du niveau de scolarité des parents, l'augmentation des taux de participation est plus forte chez les hommes qu'elle ne l'est chez les femmes.

Pour revenir aux taux globaux (tableau 2), ces répartitions des taux de participation selon le niveau de scolarité des parents montrent aussi qu'une part importante de la progression générale est attribuable—comme on pouvait le prévoir—à la hausse du niveau moyen de scolarité des parents (tableau 1), puisque l'augmentation des taux de participation pour chacun des niveaux de scolarité quel qu'il soit est généralement plus faible et moins manifeste que la hausse globale.

### ***IV.3 Taux de participation selon le type de famille***

Le type de famille exerce une influence considérable sur la probabilité de poursuivre des études postsecondaires, comme l'illustrent le tableau 3 et la figure 1 (selon le niveau de scolarité des parents) ainsi que le tableau 4 (pour l'ensemble des catégories de niveau de scolarité des parents). Dans l'EAS, le taux de participation aux études universitaires des hommes vivant au sein d'une famille biparentale s'établit à 27 %, comparativement à 9 % pour les répondants vivant avec leur père et à 15 % pour les répondants vivant avec leur mère. Les répondants ayant d'autres situations familiales affichent un taux de participation de 14 %.

Cependant, si le type de famille reste un indicateur important de la participation aux études postsecondaires dans les données de l'EJET, on observe une certaine convergence au fil des ans. C'est ce qu'illustrent notamment les hausses générales des taux de participation des jeunes vivant au sein d'une famille monoparentale dirigée par la mère qui surpassent généralement les taux de croissance associés aux répondants issus de familles biparentales (tableau 4). Cette tendance générale tient également lorsqu'on répartit les taux selon le niveau de scolarité des parents (tableau 3, figure 1). Il s'agit là d'un changement important dans un contexte où les enfants de familles monoparentales sont généralement désavantagés à plusieurs égards<sup>17</sup>.

---

17. Il importe toutefois de nuancer l'interprétation de ces résultats dans la mesure où les définitions des types de famille ne concordent pas parfaitement dans les deux enquêtes, comme nous l'avons mentionné plus tôt. Néanmoins, les résultats restent solides, et la modification de la définition des familles ne semble pas avoir d'effets sensibles sur les données obtenues.



#### **IV.4 Taux de participation selon la province**

Les données du tableau 5 indiquent des variations considérables des taux de participation aux études postsecondaires et universitaires d'une province à l'autre. Le Québec affiche des taux de participation à toutes les formes d'études postsecondaires particulièrement élevés, taux attribuables au système des CÉGEP (le système québécois hybride de l'enseignement secondaire et postsecondaire) considérés comme des établissements postsecondaires, tandis que les taux de l'Ontario s'expliquent par l'année supplémentaire d'études secondaires qui caractérise le système de cette province (année d'études abolie en 2003).

Fait intéressant, si la plupart des provinces enregistrent des hausses moyennes ou substantielles des taux de participation aux études postsecondaires au cours des années 1990, que l'on considère l'ensemble des études postsecondaires ou les études universitaires seulement, il ne semble pas y avoir de corrélation entre ces variations et les politiques en matière de droits de scolarité. Ainsi, le Québec a imposé des hausses relativement faibles des droits de scolarité et la Nouvelle-Écosse, des hausses relativement élevées. Pourtant, l'augmentation des taux de participation a été plutôt faible au Québec et marquée en Nouvelle-Écosse.

Les droits de scolarité ne sont, bien entendu, qu'un des facteurs exerçant une influence sur les taux de participation. Et si la hausse de ces droits de scolarité peut, sans aucun doute, resserrer la demande pour les études postsecondaires, surtout chez les personnes plus « sensibles aux prix », ce qui comprend (vraisemblablement) les personnes issues de familles à faible revenu, d'autres facteurs influent manifestement dans un sens opposé sur la demande. Les contraintes relatives à la capacité interviennent assurément, particulièrement au cours d'une période marquée par le repli du système d'enseignement postsecondaire, surtout au niveau universitaire. Quoi qu'il en soit, les résultats mettent en relief la nécessité d'analyser les taux de participation, et l'incidence des droits de scolarité sur les taux de participation, dans un cadre plus large qui tient compte de ces autres facteurs<sup>18</sup>.

### **V. Modèles**

#### **V.1 Spécifications des modèles**

Nous avons adopté un modèle probabiliste de régression linéaire simple pour traiter les deux mesures de l'accès—toutes les formes d'études postsecondaires et les études universitaires—

---

18. Voir Finnie (à paraître, 2004) pour une telle approche.

comme variables dépendantes<sup>19</sup>. Dans le premier ensemble de résultats, des variables nominales représentent les différents niveaux de scolarité des parents (soit le niveau de scolarité le plus élevé des deux parents dans le cas des familles biparentales) de même que le type de famille, le statut au regard de l'immigration, la province, l'âge et les interactions entre l'âge et la province dans le cas du Québec et de l'Ontario. Les modèles comprennent également un ensemble complet d'interactions permettant aux effets du niveau de scolarité des parents de varier selon le type de famille. Les catégories omises sont les suivantes : parents ayant terminé leurs études secondaires, vivre au sein d'une famille biparentale, vivre en Ontario et avoir 20 ans. Les régressions sont effectuées séparément pour les hommes et pour les femmes.

Nous estimons aussi un ensemble de modèles dans lesquels les variables nominales représentant le niveau de scolarité des parents sont remplacées par un seul terme linéaire (décrit plus haut) afin de cerner les effets du niveau de scolarité des parents à l'aide d'un seul paramètre, ce qui permet de représenter l'incidence moyenne pour tous les niveaux en faisant abstraction des non-linéarités sous-jacentes.

## **V.2 Résultats des modèles**

### **Niveau de scolarité des parents**

Les effets du niveau de scolarité des parents montrés dans les tableaux croisés à simple entrée ci-dessus sont généralement confirmés, et apparaissent même plus clairement dans certains cas, dans les modèles de régression. Si on maintient les autres facteurs constants, on observe que les répondants ayant des parents plus scolarisés affichent des taux de participation aux études postsecondaires nettement supérieurs à ceux des jeunes dont les parents sont moins scolarisés.

---

19. Nous n'avons pas retenu une spécification limitée de la variable dépendante mieux adaptée sur le plan statistique, comme un modèle logit ou probit, pour plusieurs raisons. Premièrement, les poids de rééchantillonnage de l'EJET sont incompatibles avec l'utilisation de ces spécifications plus perfectionnées dans les programmes statistiques courants (notamment SAS et STATA). Deuxièmement, les estimations des coefficients sont directement interprétables en termes de probabilités et ne nécessitent pas de transformation en espace de probabilités à partir des coefficients bruts produits par les techniques logit et probit, ce qui les rend accessibles à une audience plus vaste. Troisièmement, les modèles probabilistes linéaires (Moffitt, 1999) peuvent produire des résultats très semblables à ceux des modèles probit et logit lorsque la moyenne de la variable dépendante, les taux de participation en ce qui nous concerne, ne s'approche pas de zéro ou de un, comme c'est le cas ici. Quoi qu'il en soit, les spécifications ont été estimées au moyen d'un modèle probit pour les données de l'EAS, qui se caractérise par un système de pondération plus simple, et ont donné lieu à des résultats très similaires à ceux présentés ici. Il semble donc que le modèle linéaire parvienne à bien cerner les principales relations qui nous intéressent.

Il s'agit d'un modèle ponctuel, dans le sens où il ne s'inscrit pas dans un cadre de maximisation de l'utilité, puisque cela nécessiterait la modélisation de divers facteurs exerçant une influence sur les décisions en matière de participation. Comme on l'a noté ailleurs, ces facteurs comprendraient ceux qui ont une incidence sur le taux de rendement, la capacité de payer, les perceptions des personnes, les préférences et la préparation. Par ailleurs, le système est contraint par l'offre, et il faudrait prendre ce déséquilibre en considération. En définitive, dans le présent document, nous estimons simplement un modèle de forme réduite comprenant certains des facteurs clés qui conditionnent les possibilités et les limites des personnes. Voir Card (2001), Carneiro et Heckman (2002) de même que Kane (2001) pour une approche davantage axée sur une modélisation structurelle permettant d'analyser le rôle des contraintes de crédit, en particulier, sur les décisions en matière de participation. Ces travaux plus cernés pourraient constituer une des pistes de recherche ultérieure fondées sur les données employées ici.

En ce qui concerne tout d'abord les variables relatives au niveau de scolarité des parents au haut du tableau 6a (c.-à-d. la spécification de la variable nominale ne tenant pas compte des interactions entre le niveau de scolarité des parents et le type de famille), nous constatons que les estimations des coefficients du niveau de scolarité des parents ont toutes le signe prévu et qu'elles sont presque toutes statistiquement significatives (particulièrement dans les échantillons de l'EJET, compte tenu de leur effectif plus important). Les variables « sans diplôme d'études secondaires » sont négatives, tandis que les variables représentant les études collégiales et universitaires (relativement à la catégorie de référence « études secondaires terminées ») sont positives, et dans la plupart des cas de façon marquée, particulièrement pour les études universitaires. (Les effets de la catégorie « ne sait pas » sont associés aux valeurs négatives les plus élevées.) Ces tendances tiennent à la fois pour les hommes et les femmes ainsi que pour toutes les formes d'études postsecondaires et les études universitaires, mais la relation entre des parents ayant fait des études universitaires et la fréquentation d'une université par l'enfant est particulièrement forte.

Par ailleurs, et encore une fois dans le prolongement des résultats des tableaux à simple entrée présentés plus haut, l'influence du niveau de scolarité des parents semble s'être généralement intensifiée au cours des années 1990. En effet, les estimations des coefficients des études postsecondaires et des études universitaires des échantillons de l'EJET sont presque systématiquement supérieures à celles des échantillons de l'EAS. À titre d'exemple, le fait d'avoir un parent universitaire plutôt qu'un parent ayant fait des études secondaires est associé à une hausse de la probabilité de poursuivre des études postsecondaires variant de 19,5 à 28,8 points de pourcentage dans les quatre modèles des données de l'EAS, et variant de 22,6 à 35,5 points de pourcentage dans les données de l'EJET.

Cette augmentation globale de l'importance du niveau d'instruction des parents se fait sentir encore plus clairement dans les spécifications relatives à la variable linéaire simple du niveau de scolarité des parents (« années d'études »), comme le montre le tableau 6b : dans tous les cas, les estimations des coefficients sont nettement plus élevées dans les données de l'EJET que dans celles de l'EAS<sup>20</sup>. Dans l'ensemble, les modèles linéaires indiquent que chaque année d'études supplémentaire chez les parents accroît la probabilité que les enfants poursuivent des études postsecondaires de 4,5 à 5,0 points de pourcentage dans les données de l'EAS, et de 5,6 à 7,1 points de pourcentage dans les données de l'EJET. Il s'agit là d'effets considérables, et en progression.

### **Type de famille**

La spécification de la variable nominale (tableau 6a) montre les effets du type de famille. Dans presque tous les cas, les estimations des coefficients associés au père seul, à la mère seule et aux autres indicateurs du type de famille—relativement aux familles biparentales—sont de signe négatif, comme on pouvait le prévoir. Par conséquent, le fait de vivre au sein d'une famille monoparentale ou d'un autre type de famille est généralement lié à un taux de participation aux

---

20. Les estimations des coefficients de l'équation de l'EJET visant la variable du niveau de scolarité des parents dans ces modèles linéaires sont supérieures de 46 %, 17 %, 46 % et 42 %, respectivement (c.-à-d. dans les quatre modèles), aux estimations de l'EAS.

études postsecondaires inférieur à celui qu'affichent les répondants issus de familles biparentales, et ce constat tient, à l'instar des effets du niveau de scolarité des parents, tant pour le modèle des études postsecondaires que pour celui des études universitaires. Mais en dépit de la constance de la tendance globale et de la concordance de ces résultats avec ceux des tableaux croisés à simple entrée présentés plus haut, la majorité des estimations de coefficients ne sont pas statistiquement significatives et bon nombre des effets observés sont faibles sur le plan quantitatif.

Cependant, dans la mesure où les spécifications de type nominal comprennent également les interactions entre le niveau de scolarité des parents et le type de famille, les coefficients associés au type de famille pris isolément représentent directement les écarts pour la catégorie omise du niveau de scolarité des parents seulement, soit les études secondaires, tandis que les interactions représentent toutes les différences des effets du type de famille selon le niveau de scolarité (relativement à la catégorie des études secondaires). Mais puisque la plupart des interactions entre le type de famille et le niveau de scolarité ne sont pas, là aussi, statistiquement significatives, les tendances selon le type de famille que l'on vient de décrire semblent tenir généralement pour tous les niveaux de scolarité des parents : les coefficients, négatifs pour la plupart, indiquent généralement des taux de participation inférieurs pour les répondants vivant avec une mère seule, un père seul ou au sein d'un autre type de famille par rapport à ceux des répondants issus de familles biparentales, mais peu de ces estimations prises isolément sont statistiquement significatives.

Cela dit, les termes d'interaction que l'on vient d'examiner sont, dans la plupart des cas, fondés sur un nombre relativement faible d'observations (c.-à-d. sur les répondants ayant un type de famille particulier *et* des parents ayant le niveau de scolarité indiqué), de sorte que nous attendons beaucoup de choses des données soumises à cette spécification. Le modèle linéaire du niveau de scolarité des parents figurant au tableau 6b offre une autre perspective. Si l'on s'en tient uniquement aux familles monoparentales dirigées par une femme, le groupe le plus grand et le plus important, on constate que six des huit interactions sont négatives, même si seulement trois sont statistiquement significatives, celles-ci faisant toutes partie des échantillons de l'EJET. Ensemble, ces résultats indiquent que la relation entre le niveau de scolarité des parents et l'accès aux études postsecondaires pourrait être moins marquée, c'est à dire que le niveau d'instruction des parents a moins d'incidence, pour les personnes vivant avec leur mère seulement que pour celles issues de familles biparentales, particulièrement au cours des dernières années<sup>21</sup>.

### **Niveau de scolarité du père et niveau de scolarité de la mère**

Toujours en ce qui concerne le niveau de scolarité des parents, le tableau 7 présente les effets distincts du niveau de scolarité de la mère et du père sur les taux de participation pour les

---

21. Pour calculer les écarts entre les taux de participation selon le type de famille pour un niveau de scolarité donné, on doit tenir compte à la fois de l'indicateur général du type de famille (déplacement de la coordonnée à l'origine) et des pentes de la variable de l'instruction. Par conséquent, même lorsque l'indicateur du type de famille est positif, on s'attend à ce que les taux de participation des répondants associés à un type de famille donné soient inférieurs (relativement à ceux des répondants issus de familles biparentales) une fois que tous les effets pertinents du niveau de scolarité des parents sont pris en considération.

familles biparentales (seulement)<sup>22</sup>. La partie supérieure du tableau indique les résultats du traitement du niveau de scolarité des parents en fonction des variables nominales, et la partie inférieure, les résultats du traitement linéaire. Ce second traitement produit les résultats qui présentent le plus d'intérêt.

Le niveau de scolarité du père et celui de la mère ont tous deux (et indépendamment l'un de l'autre) une incidence considérable sur l'accès aux études postsecondaires : dans tous les modèles, les deux ensembles de variables relatives au niveau de scolarité des parents sont extrêmement significatifs, qu'il s'agisse de l'importance des effets observés ou du degré de signification statistique. Globalement, un année supplémentaire d'études chez le père est associée à une hausse variant de 2,3 à 3,6 points de pourcentage quant à la probabilité pour le jeune de poursuivre des études postsecondaires sous une forme ou une autre et à une hausse variant de 2,1 à 4,7 points de pourcentage pour la participation à des études universitaires. Chez la mère, ces augmentations varient de 2,7 à 3,8 points dans le cas des études postsecondaires et de 2,7 à 4,2 points dans le cas des études universitaires. L'importance de ces effets concorde avec les résultats obtenus au moyen de la variable simple du niveau de scolarité des parents discutés antérieurement.

Ces résultats révèlent également une intensification de l'influence du niveau d'instruction du père au fil des ans dans les quatre modèles. En revanche, la variation des effets du niveau de scolarité de la mère semble moins nette : ces effets s'accroissent dans deux cas, et s'estompent dans les deux autres. L'incidence accrue du niveau de scolarité du père indique peut-être que les ressources financières jouent un rôle plus important dans l'accès aux études postsecondaires, dans la mesure où le revenu familial est davantage lié au niveau d'instruction du père qu'à celui de la mère.

### **Province et âge**

L'un des principaux objectifs de l'inclusion des variables provinciales est de tenir compte des effets de diverses caractéristiques non observées des provinces exerçant une influence sur les taux de participation, notamment les niveaux de revenu, d'autres facteurs liés à la demande et l'offre générale relative à l'enseignement postsecondaire (p. ex., le nombre, la localisation et la capacité de différents types d'établissements postsecondaires). Mais les résultats de la régression pour ces variables se révèlent intéressants en eux-mêmes. On doit les interpréter en gardant à l'esprit le fait que les modèles comprennent aussi une variable nominale qui cerne la tendance des jeunes de 19 ans à afficher des taux de participation inférieurs à ceux des jeunes de 20 ans, ainsi que les interactions entre cette variable nominale de l'âge et les provinces de l'Ontario et du Québec qui permettent de dégager des tendances différentes selon l'âge dans ces provinces (en raison du système particulier des CÉGEP au Québec et de la 13<sup>e</sup> année du secondaire en Ontario).

La variable de l'âge (qui représente les jeunes de 19 ans) est négative, comme on s'y attendait, dans sept des huit équations (tableaux 6a et 6b), bien qu'elle ne soit statistiquement significative que dans la moitié des cas environ. Les interactions entre la variable-indicateur de l'âge (19 ans)

---

22. Nous avons limité cette partie de l'analyse aux familles biparentales afin de ne pas confondre les effets du sexe du parent et les effets du type de famille.

et les provinces de l'Ontario et du Québec donnent des résultats moins nets que ce que l'on avait prévu, et indiquent que les tendances de participation chez les jeunes de 19 ans ne s'expliquent pas simplement par les particularités des régimes d'enseignement postsecondaire de ces provinces<sup>23</sup>.

Notons en outre certains des résultats les plus intéressants en soulignant que les coefficients provinciaux cernent en fait les écarts entre les taux de participation des jeunes de 20 ans dans la province indiquée et des jeunes du même âge vivant en Ontario. L'Île-du-Prince-Édouard se caractérise par des taux de participation aux études postsecondaires moins élevés, surtout chez les femmes. La Nouvelle-Écosse affiche des taux de participation aux études universitaires plus élevés dans les données plus récentes de l'EJET, alors que ce n'était pas le cas dans les données de l'EAS. Le Québec enregistre généralement des taux de participation aux études postsecondaires plus élevés, mais des taux de participation aux études universitaires plus faibles (et ce, pour les hommes et pour les femmes). La Saskatchewan tend à afficher des taux de participation plus faibles aux études postsecondaires, particulièrement chez les femmes. En Alberta, on observe des taux de participation plus faibles chez les femmes (pour les deux mesures d'accès à l'éducation). Les autres effets relevés à l'échelle provinciale sont peu marqués ou contrastés.

## **V1. Conclusion**

On a analysé, dans le présent document, la relation entre les antécédents familiaux et la participation aux études postsecondaires à la lumière des données de l'Enquête auprès des sortants de 1991 et de l'Enquête auprès des jeunes en transition de 2000. On a donc examiné l'accès au moyen de deux ensembles de données directement comparables s'étalant sur une période caractérisée par un grand nombre de transformations importantes de l'enseignement postsecondaire et par des préoccupations croissantes quant à l'accès à l'éducation.

Les principaux résultats se résument ainsi :

- les taux de participation globaux ont augmenté au cours des années 1990, mais les femmes ont affiché une croissance supérieure à celle des hommes à cet égard, de sorte que le fossé des sexes s'est creusé encore davantage, particulièrement au niveau universitaire.
- les hausses du taux de participation les plus fortes ont été observées chez les jeunes dont les parents sont très scolarisés, notamment ceux qui ont fait des études universitaires, tandis que les progressions les plus faibles, et même des baisses, ont été enregistrées chez les jeunes issus de familles moins scolarisées.
- l'analyse de régression révèle que, même après avoir neutralisé l'effet de certains autres facteurs exerçant une influence sur la participation aux études postsecondaires (c.-à-d. l'âge et la province de résidence), le niveau de scolarité des parents a une incidence considérable tant sur la participation aux études postsecondaires sous toutes leurs formes et qu'aux études universitaires, chez les

---

23. Par exemple, les coefficients parfois positifs de l'interaction 19 ans x Ontario traduisent les écarts globaux au chapitre des taux de participation en Ontario en conjonction avec les effets de la 13<sup>e</sup> année d'études.

hommes comme chez les femmes. En outre, l'effet du niveau de scolarité des parents s'est intensifié au fil des ans, ce qui souligne l'amplification des disparités au chapitre des possibilités d'accès aux études postsecondaires selon les antécédents familiaux au cours des années 1990.

- le type de famille a également des effets considérables sur la participation aux études postsecondaires et universitaires, les jeunes issus de familles biparentales affichant des taux nettement supérieurs à ceux des jeunes issus de familles monoparentales ou d'autres types de famille. Mais contrairement aux résultats relatifs au niveau de scolarité des parents, les écarts observés entre les familles biparentales et les familles monoparentales dirigées par la mère, tout particulièrement, ont diminué entre 1991 et 2000.
- la comparaison des effets du niveau de scolarité de la mère et du père (au sein des familles biparentales) sur l'accès révèle que le niveau de scolarité de la mère et celui du père semblent tous deux (et indépendamment l'un de l'autre) avoir une incidence considérable. Cependant, les effets du second tendent à avoir augmenté plus que ceux du premier au cours de la période à l'étude, ce qui indique peut-être que les ressources financières jouent un rôle plus important dans l'accès aux études postsecondaires.
- les taux de participation se sont accrus dans presque toutes les provinces, mais les tendances des hausses ne semblent pas être liées aux droits de scolarité. En effet, certaines provinces (comme le Québec) qui imposent des droits de scolarité peu élevés et d'autres se caractérisant par des droits de scolarité relativement élevés (la Nouvelle-Écosse, par exemple) affichent des hausses parmi les plus fortes.

Ces résultats présentent de l'intérêt pour plusieurs raisons. Premièrement, bien que la participation aux études postsecondaires soit conditionnée par de nombreux facteurs liés aux avantages nets qui en découlent, aux coûts par rapport à la capacité de payer, aux perceptions, aux préférences et à la préparation des personnes de même qu'à la capacité du système, les résultats obtenus révèlent que la hausse des droits de scolarité au cours des années 1990 n'a pas empêché la progression des taux de participation.

Cette hausse des droits, toutefois, explique partiellement pourquoi les taux de participation ont généralement augmenté davantage chez les jeunes ayant des parents plus scolarisés, particulièrement ceux qui ont fait des études universitaires, que chez les jeunes provenant de familles moins scolarisées. Il s'agit là d'un constat ayant des conséquences potentiellement importantes en ce qui a trait à l'égalité de l'accès aux études postsecondaires au pays.

Cette analyse ne permet pas, cependant, de cerner les causes précises de l'écart (grandissant) au chapitre des taux de participation selon le niveau de scolarité des parents. Parmi les explications possibles de ce phénomène, notons les obstacles financiers, les perceptions divergentes des coûts et des avantages de l'éducation postsecondaire et d'autres facteurs liés aux « préférences » des personnes quant aux études postsecondaires, de même que le degré inégal de préparation aux études postsecondaires chez les jeunes du secondaire ou avant et d'autres facteurs économiques et sociaux. Malheureusement, cette lacune qui nous empêche d'isoler les causes fondamentales

des écarts (croissants) quant aux taux de participation entrave le travail des décideurs, puisque des causes différentes nécessitent des moyens d'action différents. Cependant, la définition du rôle que joue chacun de ces facteurs dans les écarts observés au chapitre des taux globaux de participation dépasse la portée du présent document. Nous laissons donc à d'autres projets de recherche ultérieurs le soin de relever ce défi de taille.

Soulignons un autre résultat intéressant : bien que des écarts importants subsistent entre les taux de participation aux études postsecondaires des jeunes issus de familles biparentales et monoparentales (et d'autres types de famille), ces écarts—contrairement à ceux qui se rapportent au niveau de scolarité des parents—ont diminué au cours des années 1990. Ces résultats sont importants, particulièrement dans la mesure où le nombre de ces familles continue d'augmenter. Cependant, notre analyse ne permet pas, une fois encore de déterminer *pourquoi* les familles monoparentales ont comblé, du moins partiellement, le fossé qui les sépare des autres types de famille. De nouvelles recherches devront se pencher sur cette question, même si une telle entreprise constitue aussi un défi considérable sur le plan des données et des méthodes analytiques.

Le troisième ensemble de résultats se rapporte aux écarts dans les niveaux et tendances des taux de participation selon la province. Ces résultats semblent indiquer que la participation aux études postsecondaires n'est pas uniquement conditionnée par les droits de scolarité et soulignent l'importance d'autres facteurs, notamment les régimes d'aide financière aux étudiants, les attitudes et la préparation des personnes à l'égard des études postsecondaires ainsi que la structure et la capacité du système d'enseignement.

En conclusion, l'objectif premier du présent document était de fournir une base empirique de discussion sur l'accès aux études postsecondaires au Canada, particulièrement en regard des antécédents familiaux. Bien que l'analyse soit limitée sur certains plans, ces résultats devraient permettre de poser les jalons de travaux ultérieurs de recherche sur l'accès selon les antécédents familiaux et de cerner le contexte empirique des débats connexes.



## Annexe : Indicateurs des études postsecondaires

Le tableau suivant présente les renseignements tirés des deux enquêtes et servant à déterminer si chacun des répondants a poursuivi des études postsecondaires et, le cas échéant, le niveau de ces études. Rappelons que les répondants inscrits à une école secondaire au moment de l'enquête n'ont pas été pris en compte dans l'analyse (voir le texte pour une discussion plus détaillée).

Classification du niveau de scolarité	Enquête auprès des sortants	Enquête auprès des jeunes en transition
Sans études postsecondaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Persévérant (répondant inscrit à l'école secondaire)</li> <li>• Sans objet (pas d'études postérieures au secondaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École de niveau ne dépassant pas le secondaire</li> <li>• École ou commission scolaire du Québec</li> <li>• Saut valide (pas d'études postérieures au secondaire)</li> </ul>
Études postsecondaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autre programme (postsecondaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autre établissement de niveau supérieur au secondaire</li> </ul>
Formation professionnelle et formation aux métiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de formation professionnelle ou aux métiers</li> <li>• Cours dispensé par un établissement privé de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Institut de formation technique subventionné par l'État ou établissement de formation professionnelle ou aux métiers</li> <li>• École privée de commerce ou institut privé de formation</li> </ul>
Études collégiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme collégial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collège communautaire ou CÉGEP</li> </ul>
Études universitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme universitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Université</li> <li>• Collège universitaire (pouvant décerner un grade universitaire)</li> </ul>
(enregistrement supprimé)		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne sait pas</li> <li>• Refus de répondre</li> <li>• Non déclaré</li> </ul>

Dans les deux enquêtes, les répondants ne peuvent déclarer un niveau de scolarité donné à moins d'être inscrits ou d'avoir été inscrits à un programme de ce niveau. Dans l'EAS, on demande en effet aux répondants s'ils ont suivi leurs études ou leur formation dans le cadre d'un programme ou d'un cours unique. Les répondants ayant déclaré avoir suivi une formation dans le cadre d'un

programme sont classés dans les catégories précitées. Dans l'EJET, le répondant doit suivre ou avoir suivi des études menant à un diplôme, un certificat ou un grade de niveau supérieur au secondaire, et les résultats de l'enquête sont donc légèrement moins détaillés à cet égard. Il est toutefois douteux que cette petite différence ait une incidence significative sur les indicateurs des études postsecondaires employés ici.

**Tableau 1 -- Statistiques descriptives**

	Moyenne (%)				Variation (%)			
	Hommes		Femmes		Chiffres absolus		Chiffres relatifs	
	EAS	EJET	EAS	EJET	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Ne sait	10,5	5,8	5,9	4,0	-4,6	-1,9	-44,3	-32,8
Sans diplôme								
d'études secondaires	21,9	9,3	25,8	11,0	-12,6	-14,8	-57,5	-57,3
Études secondaires	23,3	32,9	23,5	30,9	9,6	7,4	41,2	31,4
Études collégiales	14,6	20,9	16,3	25,1	6,3	8,8	43,1	53,8
Études universitaires	24,0	27,0	21,3	25,2	3,0	4,0	12,5	18,7
<i>Nombre d'années d'études</i>								
Parent (le plus élevé)	8,6	9,7	8,7	9,5	1,1	0,7	12,5	8,5
Mère	9,4	10,7	9,8	11,3	1,3	1,5	13,8	14,9
Père	10,7	12,1	10,9	12,3	1,4	1,4	12,7	13,0
<i>Type de famille</i>								
Deux parents	79,1	78,5	78,3	77,6	-0,6	-0,7	-0,8	-0,9
Père seul	3,5	3,6	2,5	2,7	0,1	0,1	3,2	5,6
Mère seule	11,7	13,8	12,1	16,0	2,1	3,9	17,9	32,8
Autre	5,7	4,0	7,2	3,7	-1,6	-3,4	-28,6	-47,7
<i>Âge</i>								
19 ans	45,9	48,4	47,0	49,5	2,5	2,4	5,4	5,1
20 ans	54,1	51,6	53,0	50,5	-2,5	-2,4	-4,6	-4,6
<i>Immigrant</i>	6,7	8,8	7,3	8,5	2,2	1,2	32,4	16,1
<i>Province</i>								
Terre-Neuve	2,9	2,4	3,5	2,2	-0,5	-1,3	-18,7	-36,1
Île-du-Prince-Édouard	0,6	0,5	0,6	0,5	0,0	-0,1	-8,2	-20,1
Nouvelle-Écosse	3,8	3,1	3,4	3,1	-0,7	-0,3	-19,3	-8,5
Nouveau-Brunswick	3,1	2,5	3,5	2,6	-0,6	-0,9	-20,6	-26,7
Québec	23,7	25,3	26,1	24,8	1,6	-1,3	6,8	-4,8
Ontario	34,6	35,9	34,0	36,4	1,3	2,3	3,8	6,8
Manitoba	4,4	3,7	4,3	3,7	-0,8	-0,6	-17,4	-13,6
Saskatchewan	4,2	3,8	4,2	3,7	-0,4	-0,5	-10,0	-12,4
Alberta	10,3	10,2	9,2	9,7	0,0	0,5	-0,4	5,6
Colombie-Britannique	12,4	12,5	11,2	13,0	0,1	1,9	0,8	16,7

Dans ce tableau et les tableaux suivants, les colonnes sous la rubrique « variation » font référence aux écarts entre les résultats de l'EAS et ceux de l'EJET. Les chiffres absolus représentent la variation en points de pourcentage, les chiffres relatifs représentent la variation par rapport aux données de l'EAS. Par exemple, la proportion des hommes ayant des parents universitaires est passée de 24,0 % (EAS) à 27,0 % (EJET), ce qui représente une variation de 3,0 points en chiffres absolus et une variation de 12,5 % en chiffres relatifs.

Dans les familles biparentales, le niveau de scolarité des parents est établi selon le plus haut niveau atteint par la mère ou le père (voir le texte). La somme des chiffres ne correspond pas à 100 parce que le niveau de scolarité des parents n'est pas pris en considération lorsque l'enfant ne vit ni avec sa mère ni avec son père.

**Tableau 2 -- Taux globaux de participation aux études postsecondaires**

	Moyenne (%)				Variation (%)			
	Hommes		Femmes		Chiffres absolus		Chiffres relatifs	
	EAS	EJET	EAS	EJET	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Participation aux études postsecondaires</b>								
Pas d'études postsecondaires	48,8 (0,9)	40,0 (0,9)	39,4 (0,9)	27,2 (0,8)	-8,8	-12,2	-18,0	-30,9
Études postsecondaires	51,2 (0,9)	60,0 (0,9)	60,6 (0,9)	72,8 (0,8)	8,8	12,2	17,2	20,1
Études universitaires	23,8 (0,8)	27,5 (0,9)	28,4 (0,8)	36,3 (0,9)	3,7	7,9	15,6	27,8

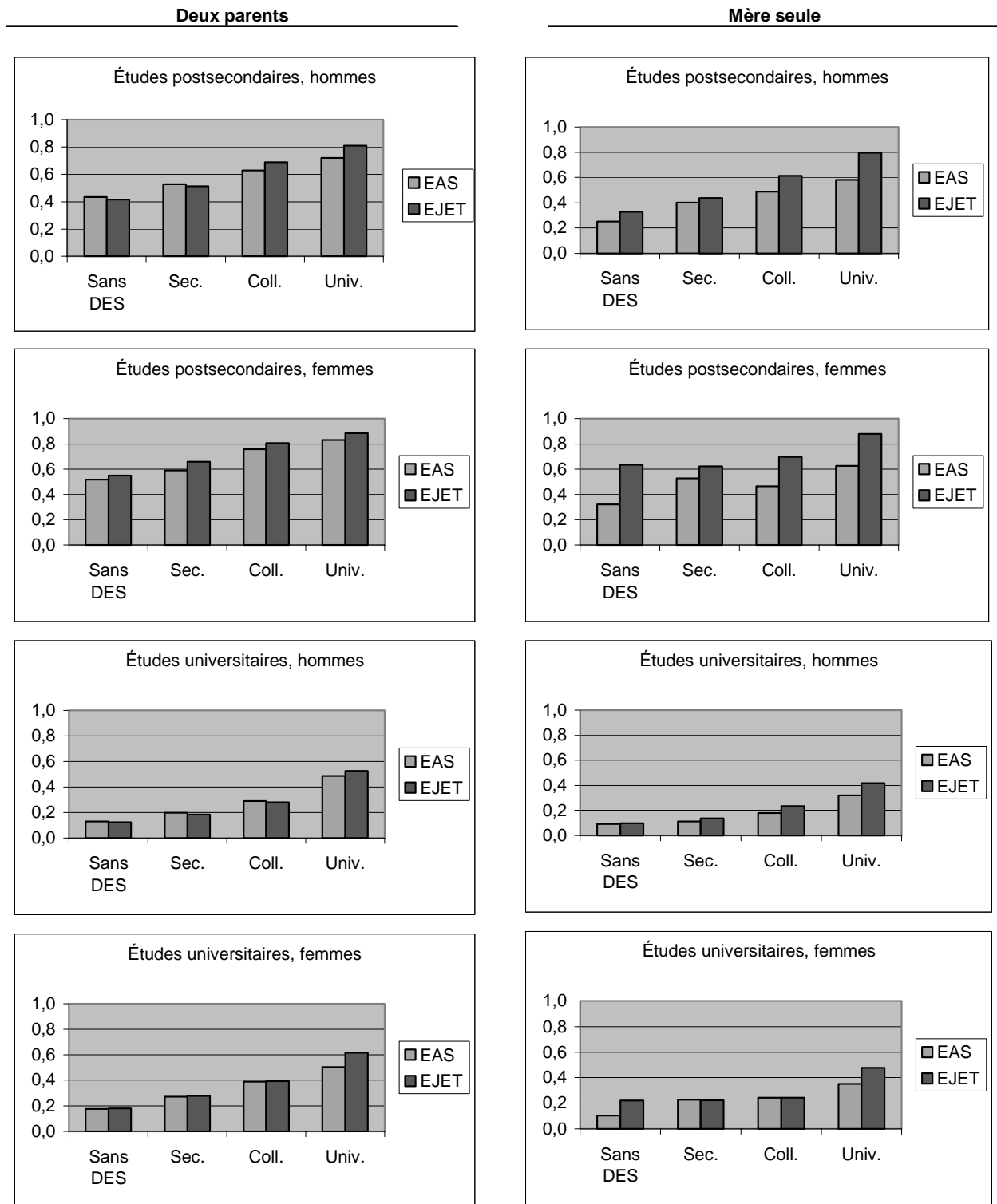
Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type.

**Tableau 3 -- Participation aux études postsecondaires selon le niveau de scolarité des parents**

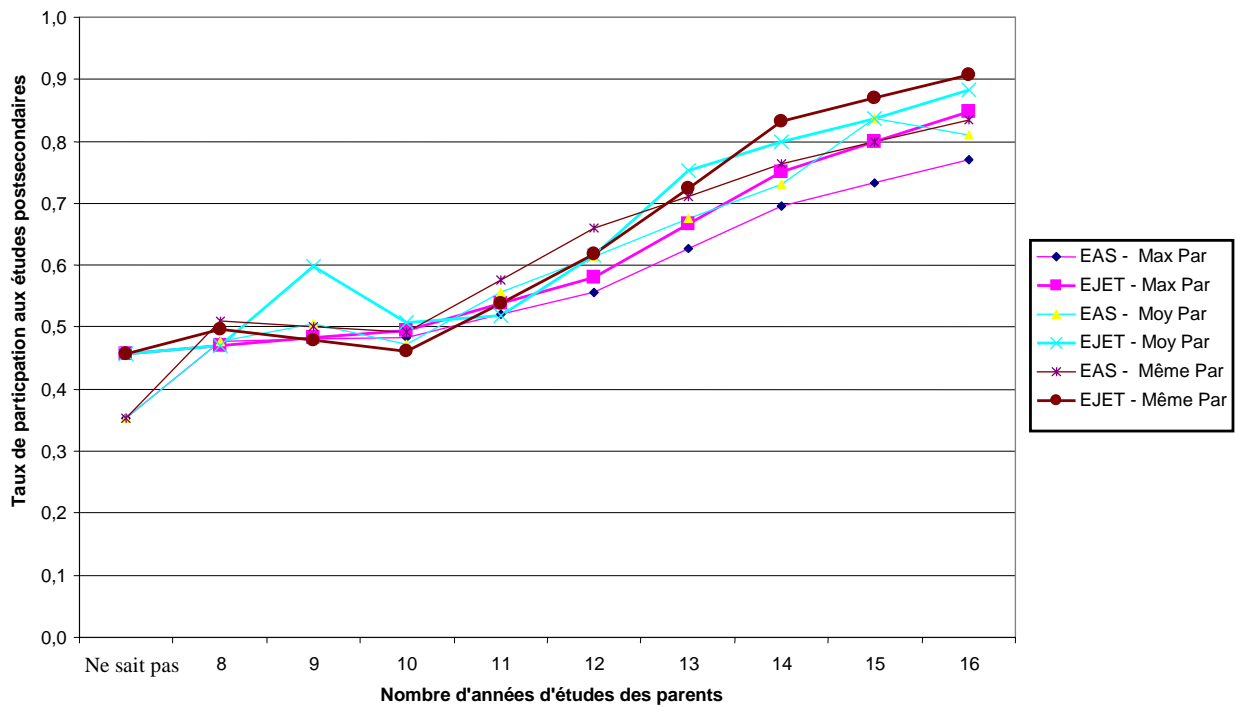
	Taux de participation (%)				Variation (%)			
	Deux parents		Mère seule		Chiffres absolus		Chiffres relatifs	
	EAS	EJET	EAS	EJET	Deux parents	Mère seule	Deux parents	Mère seule
<b>HOMMES</b>								
<b>Études postsecondaires</b>								
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Sans diplôme d'études secondaires	43,4 (1,9)	41,6 (3,9)	25,3 (3,7)	32,8 (6,2)	-1,8	7,6	-4,3	29,9
Études secondaires	52,6 (2,0)	51,2 (1,8)	40,1 (5,2)	43,7 (3,7)	-1,4	3,6	-2,7	8,9
Études collégiales	62,8 (2,9)	68,9 (1,9)	48,7 (8,8)	61,5 (5,4)	6,1	12,7	9,7	26,1
Études universitaires	72,0 (2,2)	81,0 (1,5)	58,2 (7,7)	79,6 (4,1)	9,1	21,3	12,6	36,6
<b>Études universitaires</b>								
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Sans diplôme d'études secondaires	13,0 (1,3)	12,4 (2,2)	9,2 (2,5)	9,8 (4,3)	-0,6	0,6	-4,8	6,3
Études secondaires	19,8 (1,6)	18,3 (1,2)	11,2 (3,3)	13,5 (2,8)	-1,5	2,3	-7,4	20,7
Études collégiales	28,9 (2,8)	27,9 (1,9)	18,1 (6,8)	23,5 (5,0)	-1,0	5,4	-3,5	29,9
Études universitaires	48,7 (2,5)	52,5 (2,0)	32,0 (7,3)	41,7 (6,2)	3,8	9,7	7,8	30,2
<b>FEMMES</b>								
<b>Études postsecondaires</b>								
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Sans diplôme d'études secondaires	51,9 [1,9]	55,1 [3,5]	32,2 [3,9]	63,5 [5,2]	3,2	31,3	6,2	97,4
Études secondaires	58,9 [2,2]	65,9 [1,5]	52,6 [5,2]	62,3 [3,8]	6,9	9,7	11,7	18,4
Études collégiales	75,9 [2,5]	80,6 [1,5]	46,4 [7,1]	69,7 [4,6]	4,7	23,3	6,2	50,1
Études universitaires	83,0 [1,9]	88,6 [1,1]	62,7 [7,5]	87,9 [3,3]	5,7	25,2	6,8	40,1
<b>Études universitaires</b>								
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Sans diplôme d'études secondaires	17,6 [1,5]	17,9 [2,5]	10,2 [2,5]	22,0 [5,2]	0,4	11,8	2,1	115,2
Études secondaires	27,1 [2,0]	27,8 [1,4]	22,7 [4,4]	22,2 [3,0]	0,6	-0,6	2,3	-2,5
Études collégiales	38,9 [2,9]	39,5 [1,9]	24,2 [6,1]	24,2 [3,9]	0,6	0,0	1,5	0,1
Études universitaires	50,4 [2,5]	61,7 [1,9]	35,2 [7,4]	47,7 [7,3]	11,3	12,5	22,4	35,5

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type.

Figure 1 -- Taux de participation selon le niveau de scolarité des parents



**Figure 2 -- Taux de participation aux études postsecondaires selon le niveau de scolarité des parents**



Note : Max Par = le plus haut niveau de scolarité atteint par la mère ou le père  
 Moy Par = le niveau de scolarité moyen des deux parents  
 Même Par = les deux parents ont le même niveau de scolarité

**Tableau 4 -- Participation aux études postsecondaires selon le type de famille**

	Taux de participation (%)				Variation (%)			
	Hommes		Femmes		Chiffres absolus		Chiffres relatifs	
	EAS	EJET	EAS	EJET	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Études postsecondaires</b>								
Deux parents	55,5 (1,1)	62,8 (1,0)	65,0 (1,1)	74,8 (0,9)	7,3	9,8	13,1	15,1
Père seul	36,8 (4,1)	49,5 (4,9)	51,3 (5,0)	64,7 (4,4)	12,7	13,4	34,6	26,1
Mère seule	37,4 (2,5)	50,1 (2,4)	46,7 (2,5)	66,8 (2,2)	12,7	20,2	34,1	43,2
Autre	29,1 (2,8)	49,5 (4,7)	39,0 (2,1)	60,7 (0,0)	20,5	21,8	70,4	55,9
<b>Études universitaires</b>								
Deux parents	26,5 (0,9)	29,8 (1,0)	31,6 (1,0)	39,3 (1,0)	3,3	7,7	12,4	24,4
Père seul	9,0 (2,4)	16,5 (4,0)	19,9 (4,0)	21,0 (3,7)	7,5	1,1	83,8	5,4
Mère seule	14,9 (1,8)	19,5 (2,1)	18,3 (2,0)	25,6 (2,1)	4,6	7,3	30,7	39,8
Autre	13,6 (2,1)	20,5 (3,2)	13,6 (1,4)	31,5 (4,5)	6,9	17,9	50,7	132,4

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type.



**Tableau 5 -- Participation aux études postsecondaires selon la province**

	Taux de participation (%)				Variation (%)			
	Hommes		Femmes		Chiffres absolus		Chiffres relatifs	
	EAS	EJET	EAS	EJET	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Études postsecondaires</b>								
Terre-Neuve	36,2 (2,7)	64,4 (4,2)	46,0 (3,0)	71,9 (3,3)	28,1	25,9	77,7	56,4
Île-du-Prince-Édouard	34,1 (3,4)	55,8 (5,5)	48,7 (3,3)	66,1 (4,3)	21,7	17,4	63,8	35,7
Nouvelle-Écosse	39,9 (3,1)	58,8 (3,2)	50,8 (3,1)	80,6 (2,2)	18,9	29,8	47,3	58,6
Nouveau-Brunswick	39,1 (2,7)	54,4 (2,7)	50,8 (3,2)	73,6 (2,8)	15,3	22,7	39,3	44,7
Québec	61,4 (2,3)	68,5 (1,8)	70,2 (2,4)	84,2 (1,4)	7,1	14,0	11,6	19,9
Ontario	51,3 (2,5)	61,1 (1,6)	63,2 (2,2)	72,8 (1,5)	9,8	9,6	19,2	15,2
Manitoba	37,9 (3,1)	55,1 (3,1)	56,8 (3,1)	65,5 (2,9)	17,2	8,7	45,4	15,2
Saskatchewan	42,3 (3,4)	54,9 (3,3)	50,7 (3,1)	67,1 (2,5)	12,6	16,4	29,9	32,4
Alberta	53,6 (3,0)	48,0 (2,9)	57,1 (2,7)	56,8 (2,6)	-5,6	-0,3	-10,5	-0,6
Colombie-Britannique	48,3 (2,8)	53,0 (3,0)	49,5 (2,8)	64,4 (2,5)	4,7	14,8	9,7	30,0
<b>Études universitaires</b>								
Terre-Neuve	23,2 (2,3)	34,7 (4,0)	29,9 (2,8)	48,4 (3,4)	11,4	18,5	49,3	62,0
Île-du-Prince-Édouard	27,9 (3,2)	36,2 (4,9)	32,4 (3,1)	43,3 (4,2)	8,3	10,9	29,7	33,8
Nouvelle-Écosse	27,1 (2,8)	40,4 (3,2)	36,1 (3,0)	60,0 (2,7)	13,3	23,9	49,1	66,3
Nouveau-Brunswick	27,7 (3,0)	31,3 (2,6)	29,8 (3,0)	45,8 (3,7)	3,6	16,0	13,1	53,6
Québec	10,3 (1,4)	12,7 (1,4)	15,7 (1,9)	19,9 (1,7)	2,4	4,2	23,0	27,0
Ontario	29,2 (2,3)	0,3 (1,6)	36,2 (2,2)	42,3 (1,6)	-28,9	6,1	-98,9	16,9
Manitoba	26,2 (2,8)	33,7 (3,0)	43,2 (3,1)	43,2 (3,2)	7,5	0,0	28,5	-0,1
Saskatchewan	27,6 (3,1)	34,7 (3,5)	36,8 (2,9)	45,8 (2,9)	7,1	9,1	25,7	24,7
Alberta	29,8 (2,8)	26,3 (2,5)	29,7 (2,5)	29,5 (2,6)	-3,6	-0,1	-12,0	-0,5
Colombie-Britannique	25,3 (2,5)	32,3 (2,8)	21,1 (2,3)	40,8 (2,6)	7,0	19,7	27,6	93,2

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type.

**Tableau 6a -- Résultats de la régression de la participation aux études postsecondaires à l'aide des variables nominales du niveau de scolarité des parents**

	Études postsecondaires				Études universitaires			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	EAS	EJET	EAS	EJET	EAS	EJET	EAS	EJET
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Ne sait pas	-0,227*** (0,063)	-0,144*** (0,046)	-0,216** (0,087)	-0,125** (0,054)	-0,070* (0,041)	-0,073** (0,031)	-0,115* (0,062)	-0,078 (0,048)
Sans diplôme d'études secondaires	-0,112** (0,050)	-0,113** (0,045)	-0,101** (0,048)	-0,121*** (0,037)	-0,050 (0,037)	-0,058** (0,025)	-0,091** (0,041)	-0,076** (0,032)
Études collégiales	0,102* (0,053)	0,170*** (0,026)	0,158*** (0,049)	0,134*** (0,020)	0,084* (0,047)	0,108*** (0,022)	0,123** (0,050)	0,138*** (0,024)
Études universitaires	0,195*** (0,045)	0,292*** (0,023)	0,220*** (0,041)	0,226*** (0,018)	0,288*** (0,043)	0,344*** (0,023)	0,252*** (0,046)	0,355*** (0,023)
<i>Type de famille</i>								
Père seul	0,156 (0,135)	-0,101 (0,081)	-0,054 (0,205)	-0,105 (0,069)	-0,094 (0,096)	0,002 (0,057)	-0,218** (0,102)	-0,038 (0,059)
Mère seule	-0,126 (0,088)	-0,096** (0,041)	-0,075 (0,092)	-0,040 (0,039)	-0,088* (0,053)	-0,023 (0,030)	-0,033 (0,078)	-0,030 (0,033)
Autre	-0,236*** (0,068)	-0,015 (0,050)	-0,195*** (0,065)	-0,040 (0,047)	-0,071 (0,053)	0,018 (0,033)	-0,146*** (0,049)	0,040 (0,046)
<i>Interactions entre le niveau de scolarité des parents et le type de famille</i>								
Ne sait pas x père seul	-0,217 (0,208)	-0,035 (0,164)	-0,35 (0,225)	0,022 (0,247)	-0,056 (0,103)	-0,100 (0,072)	0,117 (0,135)	-0,135 (0,111)
Sans DES x père seul	-0,414*** (0,158)	0,081 (0,137)	0,319 (0,242)	0,237** (0,108)	-0,024 (0,110)	-0,009 (0,085)	0,333** (0,138)	0,051 (0,091)
Études collégiales x père seul	-0,262 (0,246)	-0,019 (0,126)	-0,407 (0,274)	-0,084 (0,139)	-0,150 (0,110)	-0,164** (0,069)	0,045 (0,207)	-0,143 (0,124)
Études universitaires x père seul	-0,431** (0,213)	0,03 (0,119)	0,168 (0,208)	0,086 (0,096)	-0,098 (0,159)	-0,057 (0,127)	0,237 (0,217)	-0,065 (0,158)
Ne sait pas x mère seule	0,077 (0,136)	-0,105 (0,080)	0,130 (0,168)	-0,173 (0,114)	0,066 (0,077)	-0,003 (0,047)	-0,033 (0,102)	-0,058 (0,066)
Sans DES x mère seule	-0,033 (0,119)	-0,011 (0,076)	-0,108 (0,120)	0,122* (0,073)	0,034 (0,072)	0,033 (0,057)	-0,022 (0,094)	0,065 (0,061)
Études collégiales x mère seule	-0,005 (0,154)	-0,012 (0,069)	-0,194 (0,142)	-0,091 (0,060)	0,003 (0,102)	-0,012 (0,063)	-0,076 (0,126)	-0,081 (0,053)
Études universitaires x mère seule	-0,025 (0,132)	0,059 (0,058)	-0,111 (0,147)	0,009 (0,049)	-0,075 (0,103)	-0,065 (0,069)	-0,117 (0,130)	-0,082 (0,076)
<i>Province</i>								
Terre-Neuve	-0,048 (0,057)	0,045 (0,042)	-0,126** (0,059)	-0,023 (0,041)	0,017 (0,049)	0,054 (0,043)	-0,056 (0,055)	0,071* (0,042)
Île-du-Prince-Édouard	-0,072 (0,068)	-0,074 (0,055)	-0,154** (0,062)	-0,085* (0,046)	0,055 (0,062)	0,031 (0,047)	-0,072 (0,061)	0,011 (0,044)
Nouvelle-Écosse	-0,04 (0,057)	-0,025 (0,038)	-0,102* (0,058)	0,038 (0,030)	0,035 (0,050)	0,093*** (0,039)	-0,010 (0,057)	0,161*** (0,035)
Nouveau-Brunswick	-0,017 (0,063)	-0,059* (0,034)	-0,087 (0,063)	-0,010 (0,034)	0,062 (0,058)	0,013 (0,034)	-0,061 (0,061)	0,047 (0,041)
Québec	0,146** (0,063)	0,111*** (0,029)	0,072 (0,060)	0,052** (0,026)	-0,100** (0,050)	-0,127*** (0,030)	-0,131** (0,060)	-0,194*** (0,035)
Manitoba	-0,081 (0,057)	-0,044 (0,037)	-0,063 (0,059)	-0,103*** (0,033)	-0,003 (0,050)	0,033 (0,036)	0,042 (0,058)	-0,002 (0,038)
Saskatchewan	-0,018 (0,060)	-0,047 (0,038)	-0,122** (0,059)	-0,090*** (0,032)	0,031 (0,053)	0,043 (0,041)	-0,019 (0,058)	0,026 (0,037)
Alberta	0,073 (0,057)	-0,130*** (0,035)	-0,099* (0,057)	-0,197*** (0,033)	0,034 (0,051)	-0,054* (0,033)	-0,126** (0,057)	-0,151*** (0,035)
Colombie-Britannique	0,008 (0,057)	-0,070* (0,037)	-0,162*** (0,059)	-0,121*** (0,032)	-0,021 (0,051)	0,006 (0,035)	-0,195*** (0,054)	-0,038 (0,034)
Âge 19 ans	-0,097*** (0,030)	-0,079*** (0,026)	-0,025 (0,031)	-0,052** (0,022)	-0,021 (0,027)	-0,033 (0,022)	0,027 (0,028)	-0,045** (0,023)
<i>Interactions entre l'âge et la province</i>								
19 ans x Ontario	0,113* (0,068)	-0,017 (0,036)	-0,03 (0,067)	-0,061* (0,035)	0,059 (0,061)	0,000 (0,036)	-0,071 (0,065)	-0,028 (0,039)
19 ans x Québec	0,102 (0,070)	-0,034 (0,042)	0,006 (0,064)	0,066** (0,033)	-0,061 (0,049)	-0,100*** (0,035)	-0,204*** (0,054)	-0,080** (0,039)
Immigrant	0,035 (0,070)	0,014 (0,035)	0,076 (0,059)	-0,003 (0,031)	0,028 (0,059)	0,075** (0,034)	0,028 (0,057)	0,03 (0,032)
Constante	0,510*** (0,054)	0,564*** (0,025)	0,642*** (0,052)	0,724*** (0,022)	0,216*** (0,048)	0,227*** (0,023)	0,356*** (0,053)	0,354*** (0,025)
Observations	3 002	6 667	3 035	6 850	3 002	6 667	3 035	6 850
R au carré	0,125	0,137	0,137	0,122	0,141	0,165	0,147	0,163

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type. Les astérisques indiquent les niveaux suivants de signification : \* 10 %, \*\* 5 %, \*\*\* 1 %.

**Tableau 6b -- Résultats de la régression de la participation aux études postsecondaires à l'aide d'une variable linéaire simple du niveau de scolarité des parents**

	Études postsecondaires				Études universitaires			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	EAS	EJET	EAS	EJET	EAS	EJET	EAS	EJET
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Nombre d'années d'études	0,045*** (0,007)	0,066*** (0,005)	0,048*** (0,006)	0,056*** (0,004)	0,048*** (0,006)	0,070*** (0,004)	0,050*** (0,006)	0,071*** (0,004)
Ne sait pas	0,297*** (0,105)	0,622*** (0,086)	0,335*** (0,114)	0,534*** (0,079)	0,463*** (0,081)	0,737*** (0,066)	0,449*** (0,089)	0,745*** (0,075)
<i>Type de famille</i>								
Père seul	-0,153 (0,295)	0,159 (0,249)	0,379 (0,427)	0,485** (0,223)	0,061 (0,192)	0,368* (0,207)	-0,050 (0,445)	0,498** (0,225)
Mère seule	-0,171 (0,225)	-0,164 (0,153)	-0,085 (0,230)	0,271* (0,138)	0,097 (0,149)	0,229 (0,147)	0,084 (0,163)	0,373** (0,161)
Autre	0,289*** (0,109)	0,753*** (0,084)	0,359*** (0,098)	0,619*** (0,071)	0,463*** (0,088)	0,830*** (0,066)	0,422*** (0,082)	0,865*** (0,069)
<i>Interactions entre le niveau de scolarité des parents et le type de famille</i>								
Nombre d'années d'études x père seul	0,001 (0,025)	-0,018 (0,019)	-0,032 (0,032)	-0,043** (0,018)	-0,017 (0,017)	-0,031* (0,017)	-0,004 (0,037)	-0,045** (0,019)
Ne sait pas x père seul	0,094 (0,334)	-0,294 (0,290)	-0,788* (0,439)	-0,568* (0,339)	-0,208 (0,192)	-0,463** (0,212)	-0,053 (0,454)	-0,674** (0,245)
Nombre d'années d'études x mère seule	0,002 (0,018)	0,006 (0,011)	-0,007 (0,019)	-0,025** (0,010)	-0,015 (0,013)	-0,020* (0,012)	-0,013 (0,014)	-0,034*** (0,013)
Ne sait pas x mère seule	0,123 (0,248)	-0,036 (0,171)	0,139 (0,270)	-0,485*** (0,171)	-0,118 (0,159)	-0,254* (0,152)	-0,151 (0,176)	-0,462*** (0,171)
<i>Province</i>								
Terre-Neuve	-0,051 (0,057)	0,043 (0,043)	-0,136** (0,058)	-0,022 (0,041)	0,020 (0,049)	0,047 (0,045)	-0,051 (0,055)	0,072* (0,042)
Île-du-Prince-Édouard	-0,077 (0,068)	-0,078 (0,056)	-0,160*** (0,061)	-0,087* (0,046)	0,053 (0,061)	0,030 (0,049)	-0,071 (0,061)	0,007 (0,044)
Nouvelle-Écosse	-0,042 (0,057)	-0,027 (0,038)	-0,118** (0,058)	0,036 (0,030)	0,032 (0,050)	0,086** (0,039)	-0,013 (0,057)	0,156*** (0,034)
Nouveau-Brunswick	-0,02 (0,063)	-0,062* (0,035)	-0,094 (0,062)	-0,004 (0,034)	0,057 (0,057)	0,009 (0,034)	-0,060 (0,060)	0,048 (0,040)
Québec	0,147** (0,063)	0,113*** (0,029)	0,075 (0,059)	0,065** (0,026)	-0,092* (0,050)	-0,129*** (0,031)	-0,120** (0,059)	-0,177*** (0,035)
Manitoba	-0,080 (0,057)	-0,050 (0,037)	-0,072 (0,059)	-0,101*** (0,033)	-0,002 (0,050)	0,031 (0,037)	0,042 (0,058)	0,000 (0,038)
Saskatchewan	-0,018 (0,060)	-0,051 (0,038)	-0,132** (0,058)	-0,090*** (0,032)	0,03 (0,053)	0,043 (0,041)	-0,022 (0,058)	0,021 (0,037)
Alberta	0,070 (0,057)	-0,134*** (0,035)	-0,112** (0,057)	-0,199*** (0,033)	0,027 (0,051)	-0,059* (0,033)	-0,131** (0,057)	-0,152*** (0,035)
Colombie-Britannique	0,004 (0,057)	-0,074** (0,038)	-0,170*** (0,058)	-0,120*** (0,032)	-0,027 (0,050)	0,004 (0,036)	-0,201*** (0,054)	-0,036 (0,034)
Âge 19 ans	-0,095*** (0,030)	-0,079*** (0,026)	-0,023 (0,031)	-0,051** (0,022)	-0,021 (0,027)	-0,038* (0,023)	0,027 (0,028)	-0,041* (0,023)
<i>Interactions entre l'âge et la province</i>								
19 ans x Ontario	0,112* (0,068)	-0,019 (0,036)	-0,046 (0,067)	-0,062* (0,035)	0,056 (0,061)	0,001 (0,036)	-0,077 (0,065)	-0,031 (0,039)
19 ans x Québec	0,105 (0,070)	-0,037 (0,042)	0,006 (0,064)	0,053 (0,033)	-0,066 (0,050)	-0,100*** (0,035)	-0,204*** (0,054)	-0,098** (0,038)
Immigrant	0,036 (0,070)	0,018 (0,035)	0,083 (0,058)	0,001 (0,031)	0,028 (0,058)	0,086** (0,034)	0,035 (0,056)	0,046 (0,032)
Constante	-0,015 (0,101)	-0,201*** (0,075)	0,094 (0,091)	0,062 (0,060)	-0,316*** (0,081)	-0,583*** (0,058)	-0,212*** (0,082)	-0,476*** (0,059)
Observations	3 002	6 667	3 035	6 850	3 002	6 667	3 035	6 850
R au carré	0,121	0,132	0,132	0,121	0,127	0,152	0,145	0,154

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type. Les astérisques indiquent les niveaux suivants de signification : \* 10 %, \*\* 5 %, \*\*\* 1 %.

**Tableau 7 -- Résultats de la régression de la participation aux études postsecondaires --  
Familles biparentales seulement**

	Études postsecondaires				Études universitaires			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	EAS	EJET	EAS	EJET	EAS	EJET	EAS	EJET
<b>Régressions à l'aide des variables nominales du niveau de scolarité des parents</b>								
<b>Niveau de scolarité du père</b>								
Sans diplôme d'études secondaire	-0,072 (0,053)	0,078*** (0,030)	-0,113** (0,047)	-0,049* (0,028)	-0,068 (0,042)	-0,074*** (0,020)	-0,053 (0,045)	-0,071*** (0,027)
Études collégiales	0,088 (0,062)	0,101*** (0,028)	0,035 (0,053)	0,098*** (0,021)	0,075 (0,058)	0,055* (0,028)	0,022 (0,058)	0,094*** (0,028)
Études universitaires	0,118** (0,057)	0,170*** (0,026)	0,039 (0,045)	0,147*** (0,022)	0,228*** (0,055)	0,236*** (0,032)	0,083 (0,058)	0,247*** (0,030)
<b>Niveau de scolarité de la mère</b>								
Sans diplôme d'études secondaires	-0,073 (0,050)	-0,112*** (0,037)	-0,100** (0,045)	-0,101*** (0,029)	-0,028 (0,041)	-0,054** (0,023)	-0,132*** (0,043)	-0,072*** (0,028)
Études collégiales	0,084 (0,056)	0,109*** (0,027)	0,062 (0,047)	0,045** (0,020)	0,028 (0,055)	0,066** (0,030)	0,087 (0,056)	0,071*** (0,027)
Études universitaires	0,128** (0,055)	0,140*** (0,027)	0,132*** (0,043)	0,099*** (0,022)	0,173*** (0,055)	0,174*** (0,035)	0,212*** (0,057)	0,161*** (0,032)
Constante	0,548*** (0,065)	0,626*** (0,027)	0,810*** (0,053)	0,763*** (0,024)	0,272*** (0,062)	0,275*** (0,029)	0,478*** (0,067)	0,405*** (0,029)
Observations	1 719	4 662	1 702	4 908	1 719	4 662	1 702	4 908
R au carré	0,11	0,132	0,113	0,127	0,159	0,176	0,159	0,176
<b>Régressions à l'aide des variables linéaires du niveau de scolarité des parents</b>								
<b>Niveau de scolarité des parents</b>								
Nombre d'années d'études du père	0,028*** (0,008)	0,036*** (0,005)	0,023*** (0,007)	0,032*** (0,004)	0,037*** (0,007)	0,043*** (0,005)	0,021*** (0,007)	0,047*** (0,005)
Nombre d'années d'études de la mère	0,028*** (0,009)	0,038*** (0,005)	0,029*** (0,007)	0,027*** (0,004)	0,027*** (0,008)	0,037*** (0,006)	0,042*** (0,008)	0,032*** (0,006)
Constante	-0,11 (0,107)	-0,248*** (0,074)	0,141 (0,097)	0,068 (0,060)	-0,435*** (0,094)	-0,653*** (0,065)	-0,279*** (0,093)	-0,516*** (0,069)
Observations	1 719	4 662	1 702	4 908	1 719	4 662	1 702	4 908
R au carré	0,108	0,123	0,108	0,126	0,139	0,162	0,153	0,166

Les échantillons ne comprennent que les jeunes vivant avec les deux parents et les données visent le niveau de scolarité de chacun d'eux.  
Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type. Les astérisques indiquent les niveaux suivants de signification : \* 10 %, \*\* 5 %, \*\*\* 1 %.

**Tableau A.1 -- Taux de participation aux études collégiales (taux globaux selon le type de famille et selon la province)**

	Moyenne (%)				Variation (%)			
	Hommes		Femmes		Chiffres absolus		Chiffres relatifs	
	EAS	EJET	EAS	EJET	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<i>Taux global</i>	27,4 (0,8)	32,5 (0,8)	32,2 (0,8)	36,4 (0,8)	5,1	4,3	18,5	13,2
<i>Type de famille</i>								
Deux parents	29,0 (1,0)	32,9 (0,9)	33,4 (1,1)	35,5 (0,9)	4,0	2,1	13,8	6,4
Père seul	27,8 (3,8)	33,0 (4,3)	31,4 (4,7)	43,7 (4,8)	5,2	12,3	18,7	39,1
Mère seule	22,5 (2,2)	30,6 (2,3)	28,4 (2,3)	41,3 (2,4)	8,1	12,9	36,2	45,3
Autre	15,4 (2,2)	29,0 (4,2)	25,4 (1,8)	29,3 (4,7)	13,6	3,9	87,8	15,2
<i>Province</i>								
Terre-Neuve	13,0 (1,9)	29,7 (5,9)	16,1 (2,2)	23,5 (2,7)	16,7	7,4	128,4	45,8
Île-du-Prince-Édouard	6,2 (1,7)	19,6 (3,6)	16,3 (2,5)	22,8 (3,7)	13,4	6,5	217,6	39,7
Nouvelle-Écosse	12,8 (2,1)	18,4 (2,1)	14,8 (2,2)	20,6 (2,2)	5,6	5,8	43,6	39,6
Nouveau-Brunswick	11,4 (1,8)	23,1 (2,2)	21,0 (2,6)	27,8 (3,4)	11,7	6,8	102,9	32,2
Québec	51,0 (2,3)	55,8 (2,0)	54,5 (2,6)	64,3 (1,9)	4,7	9,8	9,3	17,9
Ontario	22,1 (2,1)	27,7 (1,4)	27,0 (2,0)	30,5 (1,5)	5,6	3,5	25,5	13,0
Manitoba	11,7 (2,0)	21,4 (2,5)	13,6 (2,1)	22,3 (2,7)	9,7	8,7	83,4	64,0
Saskatchewan	14,7 (2,4)	20,3 (2,3)	13,9 (2,1)	21,3 (2,2)	5,6	7,4	37,8	52,8
Alberta	23,8 (2,6)	21,7 (2,7)	27,4 (2,4)	27,3 (2,2)	-2,1	-0,2	-8,7	-0,6
Colombie-Britannique	22,9 (2,4)	20,6 (2,2)	28,4 (2,5)	23,5 (2,3)	-2,3	-4,9	-10,0	-17,1

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type.

**Tableau A.2 -- Participation aux études collégiales selon le niveau de scolarité des parents**

	Taux de participation (%)				Variation (%)				
	Deux parents		Mère seule		Chiffres absolus		Chiffres relatifs		
	EAS	EJET	EAS	EJET	Deux parents	Mère seule	Deux parents	Mère seule	
<b><u>HOMMES</u></b>									
<i>Niveau de scolarité des parents</i>									
Sans diplôme d'études secondaires	30,4	29,2	16,0	23,0	-1,2	7,0	-4,0	43,5	
	(1,8)	(3,9)	(3,1)	(5,1)					
Études secondaires	32,9	32,9	28,9	30,2	0,1	1,3	0,2	4,4	
	(1,9)	(1,6)	(4,8)	(3,4)					
Études collégiales	33,9	41,0	30,7	38,0	7,1	7,3	21,0	23,9	
	(2,9)	(2,2)	(8,2)	(5,6)					
Études universitaires	23,3	28,5	26,2	37,9	5,2	11,7	22,5	44,4	
	(2,1)	(1,8)	(6,9)	(5,8)					
<b><u>FEMMES</u></b>									
<i>Niveau de scolarité des parents</i>									
Sans diplôme d'études secondaires	34,3	37,2	21,9	41,5	2,9	19,5	8,3	89,1	
	(1,8)	(3,4)	(3,4)	(5,5)					
Études secondaires	31,8	38,1	29,9	40,1	6,3	10,2	19,8	34,3	
	(2,1)	(1,6)	(4,8)	(3,8)					
Études collégiales	37,0	41,1	22,2	45,5	4,1	23,3	11,1	104,5	
	(2,8)	(1,9)	(5,9)	(4,8)					
Études universitaires	32,6	27,0	27,5	40,2	-5,6	12,7	-17,2	46,1	
	(2,3)	(1,8)	(6,9)	(7,7)					

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type.

**Tableau B.1 -- Statistiques descriptives - jeunes de 20 ans seulement**

	Moyenne (%)				Variation (%)			
	Hommes		Femmes		Chiffres absolus		Chiffres relatifs	
	EAS	EJET	EAS	EJET	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Niveau de scolarité des parents</b>								
Ne sait pas	9,8	5,9	6,2	3,6	-4,0	-2,6	-40,4	-41,5
Sans DES	23,5	10,5	27,1	11,3	-13,0	-15,7	-55,4	-58,1
Études secondaires	23,1	32,4	24,6	31,3	9,3	6,7	40,2	27,3
Études collégiales	13,3	20,2	15,4	24,8	6,9	9,4	51,8	61,2
Études universitaires	23,3	27,1	20,3	25,0	3,9	4,8	16,6	23,5
<b>Nombre d'années d'études</b>								
Parent (le plus élevé)	8,7	9,5	8,9	9,5	0,9	0,6	9,8	6,7
Mère	9,2	10,7	9,6	11,3	1,5	1,6	16,4	16,8
Père	10,5	12,0	10,8	12,3	1,5	1,5	14,2	13,6
<b>Type de famille</b>								
Deux parents	79,6	78,6	79,9	77,2	-1,0	-2,7	-1,3	-3,4
Père seul	3,5	3,5	2,5	2,8	0,1	0,3	1,8	11,5
Mère seule	10,0	13,9	11,1	16,1	4,0	5,0	39,7	45,5
Autre	7,0	4,0	6,5	3,9	-3,0	-2,6	-43,3	-40,5
<b>Immigrant</b>	6,7	8,8	8,3	8,5	2,1	0,1	31,0	1,7
<b>Province</b>								
Terre-Neuve	3,2	2,2	3,0	2,2	-1,0	-0,8	-31,9	-27,8
Île-du-Prince-Édouard	0,5	0,6	0,6	0,5	0,0	-0,1	8,1	-17,4
Nouvelle-Écosse	3,8	3,3	3,4	3,0	-0,5	-0,4	-14,0	-11,7
Nouveau-Brunswick	3,1	2,4	3,3	2,6	-0,7	-0,7	-22,3	-21,0
Québec	23,6	24,9	25,0	24,6	1,3	-0,3	5,7	-1,4
Ontario	35,3	36,3	36,3	36,4	1,1	0,1	3,0	0,3
Manitoba	4,4	3,5	4,1	3,8	-0,9	-0,4	-21,0	-8,5
Saskatchewan	4,0	4,0	4,2	3,8	-0,1	-0,4	-1,4	-9,5
Alberta	9,7	10,1	9,3	9,7	0,4	0,3	4,0	3,5
Colombie-Britannique	12,4	12,7	10,8	13,1	0,3	2,3	2,3	21,6

Le niveau de scolarité des parents correspond au plus haut niveau atteint soit par le père soit par la mère, le cas échéant. La somme des catégories relatives au niveau de scolarité des parents ne correspond pas à 100 parce que le niveau de scolarité des parents n'est pas pris en considération lorsque l'enfant ne vit ni avec sa mère ni avec son père.

**Tableau B.2 -- Taux globaux de participation aux études postsecondaires - jeunes de 20 ans seulement**

	Moyenne (%)				Variation (%)			
	Hommes		Femmes		Chiffres absolus		Chiffres relatifs	
	EAS	EJET	EAS	EJET	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Participation aux études postsecondaires</b>								
Pas d'études postsecondaires	47,7 (1,2)	35,7 (1,2)	37,9 (1,2)	24,4 (1,1)	-12,0	-13,5	-25,2	-35,6
Études postsecondaires	52,3 (1,2)	64,3 (1,2)	62,1 (1,2)	75,6 (1,1)	12,0	13,5	23,0	21,7
Études universitaires	24,3 (1,0)	30,3 (1,3)	30,8 (1,1)	40,0 (1,3)	6,1	9,2	24,9	29,9

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type.



**Tableau B.3 -- Participation aux études postsecondaires selon le niveau de scolarité des parents - jeunes de 20 ans seulement**

	Taux de participation (%)				Variation (%)			
	Deux parents		Mère seule		Chiffres absolus		Chiffres relatifs	
	EAS	EJET	EAS	EJET	Deux parents	Mère seule	Deux parents	Mère seule
<b>HOMMES</b>								
<b>Études postsecondaires</b>								
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Sans DES	45,8 (2,5)	39,8 (4,9)	25,4 (5,0)	38,8 (8,9)	-6,0	13,4	-13,1	52,7
Études secondaires	56,8 (2,6)	55,0 (2,5)	35,8 (6,5)	43,3 (5,2)	-1,8	7,5	-3,3	21,0
Études collégiales	64,0 (3,9)	75,7 (2,4)	44,3 (11,7)	63,7 (8,0)	11,7	19,4	18,3	43,9
Études universitaires	72,5 (2,9)	85,8 (1,9)	83,1 (8,2)	89,2 (4,1)	13,3	6,2	18,4	7,4
<b>Études universitaires</b>								
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Sans DES	12,5 (1,6)	11,4 (2,9)	11,4 (3,6)	14,6 (7,1)	-1,0	3,2	-8,3	27,7
Études secondaires	23,5 (2,2)	18,8 (1,7)	13,5 (4,7)	14,4 (4,3)	-4,7	0,9	-20,0	6,7
Études collégiales	31,8 (3,8)	30,6 (3,0)	32,4 (11,0)	29,1 (7,8)	-1,2	-3,4	-3,7	-10,4
Études universitaires	49,4 (3,2)	57,9 (3,0)	31,2 (10,1)	50,6 (9,5)	8,5	19,4	17,1	62,1
<b>FEMMES</b>								
<b>Études postsecondaires</b>								
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Sans DES	52,6 (2,6)	57,8 (4,6)	42,1 (5,9)	63,3 (6,7)	5,2	21,2	9,8	50,3
Études secondaires	65,3 (2,8)	69,7 (2,1)	55,9 (7,2)	70,9 (4,7)	4,4	15,0	6,8	26,9
Études collégiales	74,5 (3,3)	83,1 (1,9)	33,9 (10,1)	63,4 (7,3)	8,6	29,5	11,5	86,9
Études universitaires	85,7 (2,2)	91,1 (1,5)	44,8 (10,6)	92,4 (3,5)	5,4	47,6	6,4	106,2
<b>Études universitaires</b>								
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Sans DES	19,1 (2,0)	19,1 (3,1)	17,1 (4,5)	21,9 (7,0)	0,0	4,8	0,1	28,1
Études secondaires	27,5 (2,6)	30,5 (2,2)	33,8 (6,8)	26,1 (4,9)	3,0	-7,7	11,0	-22,8
Études collégiales	45,7 (3,8)	47,0 (3,0)	6,5 (5,3)	24,1 (5,5)	1,3	17,6	2,9	268,9
Études universitaires	54,5 (3,2)	66,9 (2,8)	26,0 (9,3)	44,6 (11,2)	12,4	18,7	22,8	72,0

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type.

**Tableau B.4 -- Participation aux études postsecondaires selon le type de famille - jeunes de 20 ans seulement**

	Participation (%)				Variation (%)			
	Hommes		Femmes		Chiffres absolus		Chiffres relatifs	
	EAS	EJET	EAS	EJET	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Études postsecondaires</b>								
Deux parents	56,3 (1,4)	66,7 (1,3)	66,3 (0,0)	77,8 (0,0)	10,4	11,5	18,5	17,4
Père seul	37,5 (5,6)	58,5 (6,7)	52,8 (0,1)	69,2 (0,1)	21,0	16,4	55,8	31,1
Mère seule	38,5 (3,3)	54,8 (3,5)	47,9 (0,0)	68,9 (0,0)	16,3	21,0	42,4	43,7
Autre	33,7 (3,9)	55,6 (6,2)	37,8 (0,0)	62,9 (0,1)	21,9	25,1	65,1	66,5
<b>Études universitaires</b>								
Deux parents	27,1 (1,2)	31,9 (1,5)	33,8 (1,4)	43,7 (1,4)	4,7	9,9	17,5	29,2
Père seul	7,2 (3,0)	25,2 (6,6)	26,0 (6,3)	21,6 (5,6)	18,0	-4,4	251,2	-16,8
Mère seule	16,0 (2,5)	24,5 (3,6)	20,4 (2,8)	26,6 (3,0)	8,5	6,2	52,7	30,4
Autre	12,5 (2,7)	25,4 (4,9)	12,8 (2,1)	34,6 (6,7)	13,0	21,8	104,3	170,0

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type.

**Tableau B.5 -- Participation aux études postsecondaires selon la province - jeunes de 20 ans seulement**

	Taux de participation (%)				Variation (%)			
	Hommes		Femmes		Chiffres absolus		Chiffres relatifs	
	EAS	EJET	EAS	EJET	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Études postsecondaires</b>								
Terre-Neuve	37,1 (3,3)	65,9 (5,0)	48,5 (3,7)	77,9 (3,8)	28,8	29,4	77,7	60,7
Île-du-Prince-Édouard	35,5 (3,8)	53,9 (8,8)	53,6 (3,6)	64,4 (6,9)	18,4	10,8	51,9	20,2
Nouvelle-Écosse	42,5 (3,8)	58,7 (5,1)	51,4 (3,9)	79,1 (3,5)	16,2	27,7	38,2	54,0
Nouveau-Brunswick	38,5 (3,3)	56,1 (4,0)	47,3 (4,0)	73,3 (3,9)	17,5	26,0	45,5	54,9
Québec	59,9 (3,5)	73,4 (2,2)	69,9 (3,6)	83,6 (2,1)	13,5	13,7	22,5	19,6
Ontario	50,6 (3,9)	65,6 (2,1)	65,7 (3,6)	78,2 (1,8)	15,1	12,5	29,8	19,0
Manitoba	44,9 (3,9)	55,9 (4,4)	53,0 (4,0)	67,8 (3,8)	10,9	14,8	24,3	27,9
Saskatchewan	48,4 (4,2)	60,3 (4,2)	49,8 (3,9)	71,1 (3,4)	11,9	21,3	24,6	42,8
Alberta	56,8 (4,0)	55,9 (4,1)	64,0 (3,7)	63,8 (3,8)	-0,9	-0,2	-1,7	-0,3
Colombie-Britannique	54,0 (3,9)	56,3 (4,6)	50,6 (4,0)	64,6 (3,6)	2,3	14,0	4,2	27,7
<b>Études universitaires</b>								
Terre-Neuve	20,0 (2,7)	39,9 (5,3)	30,6 (3,4)	50,9 (4,7)	19,9	20,3	99,3	66,2
Île-du-Prince-Édouard	26,8 (3,5)	33,0 (7,7)	35,6 (3,5)	43,4 (6,4)	6,3	7,8	23,3	22,0
Nouvelle-Écosse	29,8 (3,5)	36,1 (4,6)	33,4 (3,7)	57,1 (3,8)	6,3	23,8	21,2	71,3
Nouveau-Brunswick	22,4 (2,9)	35,2 (4,0)	30,1 (3,7)	46,9 (4,5)	12,8	16,9	56,9	56,0
Québec	13,3 (2,4)	18,7 (2,6)	23,0 (3,3)	26,2 (2,7)	5,4	3,2	40,6	13,9
Ontario	27,7 (3,5)	35,1 (2,4)	37,9 (3,6)	45,7 (2,3)	7,4	7,8	26,7	20,7
Manitoba	30,8 (3,6)	32,9 (4,4)	38,8 (3,9)	44,2 (4,0)	2,1	5,4	6,8	13,9
Saskatchewan	31,2 (3,9)	38,5 (4,6)	37,3 (3,8)	49,1 (4,1)	7,3	11,7	23,3	31,4
Alberta	28,4 (3,6)	31,6 (3,7)	32,4 (3,6)	35,3 (4,0)	3,2	2,9	11,3	9,1
Colombie-Britannique	27,4 (3,5)	31,4 (4,0)	17,1 (3,0)	41,2 (3,6)	3,9	24,0	14,4	140,2

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type.

Tableau B.6a -- Résultats de la régression de la participation aux études postsecondaires à l'aide des variables nominales du niveau

	Études postsecondaires				Études universitaires			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	EAS	EJET	EAS	EJET	EAS	EJET	EAS	EJET
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Ne sait pas	-0,366*** (0,086)	-0,109 (0,066)	-0,345*** (0,113)	-0,117 (0,079)	-0,188*** (0,046)	-0,064 (0,047)	-0,106 (0,091)	-0,074 (0,091)
Sans diplôme d'études secondaires	-0,133* (0,068)	-0,167*** (0,056)	-0,163** (0,068)	-0,147*** (0,049)	-0,094* (0,052)	-0,080** (0,035)	-0,082 (0,062)	-0,084** (0,038)
Études collégiales	0,070 (0,076)	0,199*** (0,034)	0,074 (0,070)	0,121*** (0,027)	0,082 (0,070)	0,124*** (0,034)	0,185** (0,076)	0,186*** (0,037)
Études universitaires	0,157** (0,064)	0,303*** (0,029)	0,192*** (0,055)	0,209*** (0,025)	0,259*** (0,064)	0,390*** (0,035)	0,273*** (0,068)	0,380*** (0,035)
<i>Type de famille</i>								
Père seul	0,149 (0,191)	0,093 (0,108)	-0,137 (0,285)	-0,031 (0,096)	-0,267*** (0,046)	0,121 (0,122)	-0,286*** (0,072)	-0,031 (0,093)
Mère seule	-0,217* (0,121)	-0,140** (0,056)	-0,093 (0,133)	-0,007 (0,049)	-0,097 (0,073)	-0,025 (0,044)	0,052 (0,126)	-0,036 (0,053)
Autre	-0,233** (0,092)	0,013 (0,063)	-0,274*** (0,097)	-0,068 (0,062)	-0,109 (0,069)	0,052 (0,051)	-0,165** (0,073)	0,049 (0,065)
<i>Interactions entre le niveau de scolarité des parents et le type de famille</i>								
Ne sait pas x père seul	-0,173 (0,255)	-0,508*** (0,140)	-0,167 (0,310)	-0,593*** (0,165)	0,206*** (0,050)	-0,220 (0,136)	0,138 (0,121)	-0,253* (0,138)
Sans DES x père seul	-0,426* (0,220)	-0,09 (0,172)	0,564* (0,307)	0,249 (0,158)	0,134** (0,063)	-0,051 (0,150)	0,455*** (0,163)	0,058 (0,148)
Études collégiales x père seul	-0,098 (0,265)	-0,110 (0,158)	0,262 (0,339)	-0,145 (0,209)	0,001 (0,082)	-0,379*** (0,127)	0,639*** (0,226)	-0,317** (0,151)
Études universitaires x père seul	-0,421 (0,293)	-0,126 (0,163)	0,244 (0,287)	-0,007 (0,123)	0,06 (0,167)	-0,112 (0,208)	0,589*** (0,128)	-0,184 (0,205)
Ne sait pas x mère seule	0,304 (0,196)	-0,131 (0,114)	0,274 (0,232)	-0,240 (0,149)	0,165* (0,096)	-0,012 (0,073)	-0,204 (0,151)	-0,090 (0,116)
Sans DES x mère seule	0,04 (0,167)	0,104 (0,106)	0,013 (0,180)	0,074 (0,100)	0,069 (0,107)	0,107 (0,089)	-0,074 (0,158)	0,070 (0,093)
Études collégiales x mère seule	0,041 (0,225)	-0,014 (0,100)	-0,249 (0,208)	-0,193** (0,089)	0,095 (0,182)	0,016 (0,100)	-0,384*** (0,146)	-0,166** (0,083)
Études universitaires x mère seule	0,299** (0,152)	0,147** (0,074)	-0,282 (0,221)	-0,020 (0,060)	-0,073 (0,144)	-0,021 (0,106)	-0,317 (0,209)	-0,138 (0,115)
<i>Province</i>								
Terre-Neuve	-0,053 (0,059)	0,051 (0,049)	-0,139** (0,058)	0,024 (0,043)	0,003 (0,048)	0,107** (0,050)	-0,044 (0,056)	0,089* (0,051)
Île-du-Prince-Édouard	-0,132** (0,059)	-0,121 (0,075)	-0,118** (0,056)	-0,122* (0,068)	0,011 (0,052)	-0,009 (0,062)	-0,017 (0,056)	-0,006 (0,062)
Nouvelle-Écosse	-0,060 (0,060)	-0,053 (0,051)	-0,153** (0,060)	-0,003 (0,037)	0,054 (0,053)	0,044 (0,047)	-0,046 (0,060)	0,110*** (0,041)
Nouveau-Brunswick	-0,075 (0,061)	-0,074 (0,046)	-0,151** (0,060)	-0,039 (0,040)	0,007 (0,052)	0,041 (0,044)	-0,050 (0,058)	0,032 (0,047)
Québec	0,142** (0,063)	0,114*** (0,029)	0,067 (0,060)	0,056** (0,026)	-0,095* (0,051)	-0,128*** (0,031)	-0,131** (0,061)	-0,192*** (0,036)
Manitoba	-0,058 (0,061)	-0,073 (0,045)	-0,105 (0,064)	-0,090** (0,041)	0,040 (0,053)	0,007 (0,045)	0,033 (0,063)	0,007 (0,044)
Saskatchewan	-0,017 (0,064)	-0,018 (0,045)	-0,171*** (0,062)	-0,078** (0,038)	0,050 (0,057)	0,071 (0,047)	-0,012 (0,062)	0,034 (0,044)
Alberta	0,049 (0,062)	-0,101*** (0,039)	-0,050 (0,062)	-0,160*** (0,040)	0,005 (0,058)	-0,036 (0,037)	-0,085 (0,065)	-0,129*** (0,045)
Colombie-Britannique	0,024 (0,063)	-0,073 (0,046)	-0,162** (0,068)	-0,144*** (0,038)	-0,022 (0,057)	-0,016 (0,042)	-0,214*** (0,059)	-0,051 (0,040)
Immigrant	-0,014 (0,099)	0,023 (0,043)	-0,021 (0,082)	0,015 (0,041)	-0,014 (0,078)	0,095* (0,049)	-0,029 (0,078)	0,012 (0,045)

**Tableau B.6b -- Résultats de la régression de la participation aux études postsecondaires à l'aide d'une variable linéaire simple du niveau de scolarité des parents - jeunes de 20 ans seulement**

	Études postsecondaires				Études universitaires			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	EAS	EJET	EAS	EJET	EAS	EJET	EAS	EJET
<i>Niveau de scolarité des parents</i>								
Nombre d'années d'études	0,044*** (0,010)	0,071*** (0,007)	0,051*** (0,008)	0,055*** (0,006)	0,051*** (0,008)	0,079*** (0,006)	0,054*** (0,009)	0,077*** (0,006)
Ne sait pas	0,169 (0,144)	0,728*** (0,120)	0,283* (0,153)	0,535*** (0,114)	0,401*** (0,100)	0,849*** (0,095)	0,489*** (0,131)	0,804*** (0,122)
<i>Type de famille</i>								
Père seul	-0,176 (0,399)	0,124 (0,307)	0,358 (0,506)	0,604** (0,292)	0,003 (0,238)	0,513* (0,301)	-0,717 (0,495)	0,726** (0,343)
Mère seule	-0,406 (0,330)	-0,172 (0,221)	0,382 (0,366)	0,306 (0,198)	0,136 (0,209)	0,259 (0,222)	0,361 (0,276)	0,519** (0,235)
Autre	0,303** (0,148)	0,851*** (0,110)	0,355** (0,142)	0,585*** (0,099)	0,483*** (0,114)	0,967*** (0,094)	0,434*** (0,121)	0,933*** (0,099)
<i>Interactions entre le niveau de scolarité des parents et le type de famille</i>								
Nombre d'années d'études x père seul	0,002 (0,034)	-0,009 (0,023)	-0,024 (0,033)	-0,048** (0,022)	-0,015 (0,022)	-0,037 (0,026)	0,055 (0,040)	-0,066** (0,028)
Ne sait pas x père seul	0,157 (0,433)	-0,539* (0,325)	-0,663 (0,524)	-1,229*** (0,363)	-0,06 (0,235)	-0,608** (0,307)	0,568 (0,507)	-1,011*** (0,389)
Nombre d'années d'études x mère seule	0,023 (0,026)	0,006 (0,016)	-0,045 (0,030)	-0,028* (0,015)	-0,017 (0,018)	-0,021 (0,018)	-0,037 (0,023)	-0,048*** (0,018)
Ne sait pas x mère seule	0,493 (0,363)	-0,099 (0,245)	-0,200 (0,412)	-0,552** (0,245)	-0,068 (0,218)	-0,293 (0,230)	-0,513* (0,287)	-0,644** (0,258)
<i>Province</i>								
Terre-Neuve	-0,057 (0,059)	0,044 (0,049)	-0,147** (0,057)	0,025 (0,043)	0,003 (0,048)	0,103** (0,050)	-0,041 (0,056)	0,096* (0,050)
Île-du-Prince-Édouard	-0,134** (0,059)	-0,125 (0,077)	-0,121** (0,055)	-0,122* (0,067)	0,011 (0,051)	-0,010 (0,066)	-0,019 (0,056)	-0,01 (0,062)
Nouvelle-Écosse	-0,059 (0,061)	-0,051 (0,052)	-0,153** (0,060)	-0,003 (0,037)	0,050 (0,053)	0,036 (0,047)	-0,042 (0,060)	0,106*** (0,041)
Nouveau-Brunswick	-0,069 (0,061)	-0,074 (0,045)	-0,153** (0,060)	-0,034 (0,041)	0,005 (0,051)	0,038 (0,044)	-0,054 (0,058)	0,036 (0,047)
Québec	0,147** (0,063)	0,119*** (0,029)	0,066 (0,059)	0,064** (0,026)	-0,088* (0,051)	-0,130*** (0,032)	-0,121** (0,060)	-0,173*** (0,035)
Manitoba	-0,049 (0,061)	-0,079* (0,045)	-0,109* (0,065)	-0,090** (0,041)	0,040 (0,053)	0,003 (0,045)	0,029 (0,063)	0,012 (0,045)
Saskatchewan	-0,009 (0,064)	-0,021 (0,044)	-0,173*** (0,062)	-0,074** (0,038)	0,048 (0,057)	0,071 (0,047)	-0,016 (0,062)	0,029 (0,044)
Alberta	0,045 (0,062)	-0,100** (0,039)	-0,054 (0,062)	-0,162*** (0,040)	-0,004 (0,057)	-0,040 (0,038)	-0,092 (0,065)	-0,127*** (0,045)
Colombie-Britannique	0,012 (0,063)	-0,075 (0,047)	-0,166** (0,068)	-0,147*** (0,039)	-0,021 (0,056)	-0,020 (0,043)	-0,226*** (0,059)	-0,054 (0,040)
Immigrant	-0,009 (0,098)	0,031 (0,044)	-0,017 (0,082)	0,020 (0,040)	-0,016 (0,078)	0,112** (0,049)	-0,020 (0,077)	0,028 (0,046)
Constante	0,008 (0,134)	-0,284*** (0,098)	0,074 (0,120)	0,079 (0,083)	-0,342*** (0,103)	-0,710*** (0,083)	-0,253** (0,113)	-0,543*** (0,084)
Observations	1 748	3 185	1 688	3 259	1 748	3 185	1 688	3 259
R au carré	0,128	0,144	0,145	0,114	0,136	0,150	0,139	0,143

Les chiffres entre crochets représentent l'erreur-type. Les astérisques indiquent les niveaux suivants de signification : \* 10 %, \*\* 5 %, \*\*\* 1 %.

## **Bibliographie**

- Andres, L. et Harvey Krahn. 1999. «Youth Pathways in Articulated Post-Secondary Systems: Enrolment and Completion Patterns of Urban Young Women and Men.» *Canadian Journal of Higher Education*, 29(1) : 47-82.
- Andres, L. et Dianne E. Looker. 2001. «Rurality and capital: educational expectations and attainment of rural and urban youth.» *Canadian Journal of Higher Education*, 31(2) : 1-45.
- Bouchard, Brigitte et John Zhao. 2000. «University Education: Recent Trends in Participation, Accessibility and Returns.» N° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada. *Revue trimestrielle de l'éducation*, 6(4) : 25-33.
- Bowlby, Jeffrey et Kathryn McMullen. 2002. *À la croisée des chemins : premiers resultants pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*. N° 81-591-XPB au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Butlin, George. 1999. «Déterminants de la poursuite d'études postsecondaires. N° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada. *Revue trimestrielle de l'éducation*, 5(3) : 9-35.
- Butlin, George. 2002. «The effect of parental education on the high school and postsecondary education transitions of young Canadians.» Document de recherche de Statistique Canada.
- Card, David. 2001. «Estimating the return to schooling: progress on some persistent econometric problems.» *Econometrica*, 69(5) : 1127-60.
- Carneiro, Pedro et James Heckman. 2002. «The Evidence on Credit Constraints in Post-Secondary Schooling.» *Economic Journal*, 112 (482) : 705-734.
- Christofides, Louis N., Jim Cirello, et Michael Hoy. 2001. «Family Income and Postsecondary Education In Canada.» *The Canadian Journal of Higher Education*, 31(1) : 177-208.
- Corak, Miles, Garth Lipps et John Zhao. 2003. *Revenu familial et participation aux études postsecondaires*. N° 11F00192003210 au catalogue de Statistique Canada. Direction des études analytiques, document de recherche n° 210. Ottawa : Statistique Canada.
- de Broucker, Patrice et Laval Lavallée. 1998a. *Réussir dans la vie : l'influence de la scolarité des parents*. N° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada. *Revue trimestrielle de l'éducation*, 5(1) : 22-28.
- de Broucker, Patrice and Laval Lavallée. 1998b. «Aspects intergénérationnels de l'acquisition des capacités de lecture et de la scolarité.» Dans Miles Corak (réd.), *Les marches du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada*. N° 89-553-XIB au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.
- Finnie, Ross. (à paraître, 2004). «Access and Capacity in the Canadian Post-Secondary Education System: A Policy Discussion Framework.» Dans Anisef, Paul et Robert Sweet (réds.),

*Preparing for Post Secondary Education: New Roles for Governments and Families*, Montréal : McGill-Queen's University Press.

- \_\_\_\_\_ 2003. «A Simple Model of Access and Capacity for Post-Secondary Schooling in Canada.» Document de discussion de Queen's University School of Policy Studies.
- Finnie, Ross et Ronald Meng. 2002. «A Recursive Income Model for Canadians: The Direct and Indirect Effects of Family Background.» Document de discussion de Queen's University School of Policy Studies.
- Finnie, Ross, Saul Schwartz et Eric Lascelles. 2003. «Smart Money? Government Spending on Student Financial Aid in Canada.» Dans G. Bruce Doern (éd.), *How Ottawa Spends 2003-2004: Regime Change and Policy Shift*. New York : Oxford University Press.
- Finnie, Ross, Arthur Sweetman et Eric Lascelles. 2003. «Who Goes: Family Background and Access to Post-Secondary Education.» Document de discussion de Queen's University School of Policy Studies.
- Foley, K. 2001. «Pourquoi arrêter après l'école secondaire? : Analyses descriptive des raisons le plus importantes ayant motivé les diplômés de l'école secondaire à ne pas poursuivre d'études postsecondaires. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Frenette, M. 2002. *Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université*. No 11F00192002191 au catalogue de Statistique Canada. Série de document de recherche des études analytiques no 191. Ottawa : Statistique Canada.
- Gilbert, S. and M.S. Devereaux. 1993. «Après l'école, resultants d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés secondaires ages de 18 à 20 ans.» No 81-575F au catalogue de Statistique Canada. Ottawa: Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada.
- Junor, Sean et Alexander Usher. 2002. *The Price of Knowledge*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Kane, Thomas. 2001. «College-going and Inequality: A Literature Review.» Document préparé pour the Russell Sage Foundation, June 2001. Disponible à [http://www.russellsage.org/special\\_interest/socialinequality/revkane01.pdf](http://www.russellsage.org/special_interest/socialinequality/revkane01.pdf)
- Knighton, Tamara et Sheba Mirza. 2002. «L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires.» No 81-003-XIF au catalogue de Statistique Canada. *Revue trimestrielle de l'éducation*, 8(3) : 25-32.
- Looker, Dianne E. 2001. «Pourquoi ne continuent-ils pas? : Les facteurs qui influencent les jeunes Canadiens à ne pas poursuivre leurs études au niveau postsecondaire.» Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

- Looker, Dianne E. et Graham S. Lowe. 2001. «Post-Secondary Access and Student Financial Aid in Canada: Current Knowledge and Research Gaps.» Ottawa : Réseaux canadiens de recherché en politiques publiques. <http://www.cprn.ca/cprn.html>
- Moffitt, Robert, A. 1999. «New Developments in Econometric Methods for Labor market Analysis.» Dans O. Ashenfelter et D. Card (réds.), *Handbook of Labor Economics* (pp. 1367 à 1397). New York: Elsevier.
- Raymond Mélanie et Maud Rivard. 2003. «Have Tuition Fee Hikes in the Late 1990's Undermined Access to Post-secondary Education in Canada?», Ottawa : Finances Canada, La direction des études économiques et l'analyse des politiques.
- Seddon, Adam. 2001. «Annotated Bibliography on Post-Secondary Access and Student Financial Aid.» Ottawa : Réseaux canadiens de recherché en politiques publiques. <http://www.cprn.ca/cprn.html>
- Statistique Canada. 2003. «Première cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), la cohorte des 18 à 20 ans, Guide de l'utilisateur.» Ottawa : Statistique Canada.
- Tomkowicz, Joanna et Tracey Bushnik. 2003. «Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : parcours choisis par les jeunes de 20 ans.» Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherché. N° 81-595-MIF n° 006 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.
- Zhao, John, et Patrice de Broucker. 2001. «Participation aux études postsecondaires et revenu familial, 1998.» *Le Quotidien*, le 7 décembre 2001. Ottawa : Statistique Canada.
- Zhao, John, et Patrice de Broucker. 2002. «Participation aux études postsecondaires et revenu familial, 1998.» *Le Quotidien*, le 9 janvier 2002. Ottawa : Statistique Canada.